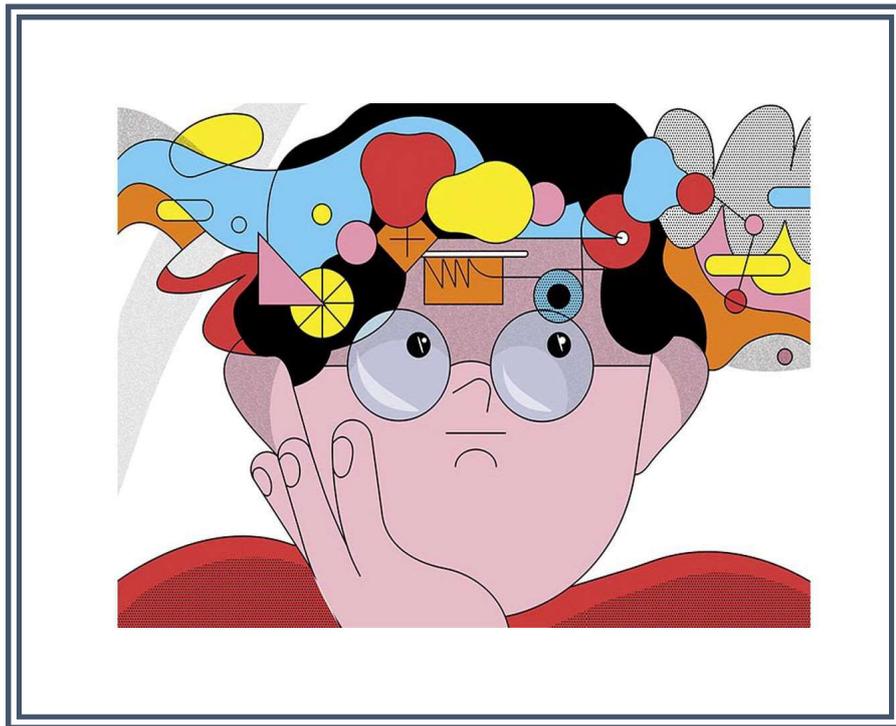


MALLETTE AU SERVICE DES GPDS

DU REPÉRAGE À LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



SOMMAIRE

- p. 4 **INTRODUCTION :**
Une mallette au service des Groupes de prévention du décrochage scolaire
- p. 6 **PRÉSENTATION DES OUTILS OPÉRATIONNELS DE LA MALLETTE :**
Outils GPDS – Mode d’emploi
- p. 10 **OUTILS OPÉRATIONNELS DE LA MALLETTE :**
11 outils GPDS – De l’identification au traitement du décrochage scolaire
- p. 30 **ANNEXE :**
Enjeux du décrochage scolaire et état de la recherche pour engager des pistes de réflexion

INTRODUCTION :

Une mallette au service des Groupes de prévention du décrochage scolaire

Afin que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société, il est essentiel de faire de **la lutte du décrochage scolaire un enjeu prioritaire national**. Ainsi, au regard des enjeux individuels, sociaux, économiques et scolaires, la prévention du décrochage doit être renforcée au sein des établissements de l'Éducation nationale et doit mobiliser l'ensemble des membres de sa communauté.

Au sein de chaque établissement, **le Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) occupe une place centrale dans le pilotage de la lutte contre le décrochage scolaire**. C'est en son sein que doit être travaillé le volet de la prévention du décrochage.

La politique de lutte contre le décrochage scolaire développée dans l'Académie de Nancy-Metz souhaite, à ce titre, renforcer la place centrale de cette instance dans le pilotage de la lutte contre le décrochage scolaire et la prévention des ruptures de parcours.

Pour permettre aux équipes de direction ainsi qu'aux personnels des équipes pédagogiques et éducatives des EPLE **de repérer les élèves en risque/situation de décrochage et mettre en place un plan d'accompagnement de ces jeunes** approprié, **cette mallette est mise à la disposition des équipes** des établissements. Elle peut notamment servir de point d'appui pour les membres du GPDS dans les étapes du repérage et de la prise en charge des élèves en risque de décrochage scolaire.

Il ne s'agit pas d'indiquer ici ce qu'il faut faire mais de préciser un cadre de référence à partir duquel chacun pourra décider de ce qu'il privilégiera et de définir un plan pour agir.

A cet effet, **11 Fiches outils organisées autour de 4 thématiques** ont été élaborées :

Thématiques	Fiches outils associées
Le pilotage	Outil 1.1 : Méthodologie de traitement des situations de décrochage en GPDS Outil 1.2 : Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement Programmation annuelle du GPDS Outil 1.3 : Tableau de bord du GPDS
Le repérage	Outil 2.1 : De l'identification au traitement des signes précurseurs du décrochage scolaire : étapes, intervenants, outils Outil 2.2 : Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire
L'action	Outil 3.1a : Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS Outil 3.1b : Fiche de suivi de classe en GPDS Outil 3.2 : Cahier des charges « Fiche action » Outil 3.3 : Présentation du projet « Prévention du décrochage scolaire » Outil 3.4 : Document de saisine du coordonnateur de la MLDS
L'évaluation	Outil 4 : Bilan annuel du GPDS (année N) et perspectives (année N+1)

Cette mallette, élaborée dans le cadre de deux groupes de travail pluri-catégoriel menés au niveau académique et du département de la Meuse, vient en complémentarité aux modules « *Suivi du décrochage scolaire* » de Pronote ou de tout autre type d'outils numériques de Vie scolaire disponibles dans les établissements.

Les outils proposés dans cette mallette sont à considérer comme des ressources adaptables aux spécificités de chaque établissement. Ainsi, ces différents outils devront être :

- Présentés et éventuellement remaniés avec les équipes de l'établissement (appropriation de l'outil).
- Adaptés aux modalités de circulation de l'information au sein de l'EPL (document partagé, ENT, ...).

Pour accompagner les chefs d'établissement dans cette mission, les personnels de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire se tiennent à leur disposition.

PRÉSENTATION DES OUTILS OPÉRATIONNELS DE LA MALLETTE :

Outils GPDS : Mode d'emploi

Thématique	Fiches outils associées
Le pilotage	Outil 1.1 : Méthodologie de traitement des situations de décrochage en GPDS Outil 1.2 : Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement Programmation annuelle du GPDS Outil 1.3 : Tableau de bord du GPDS

Outil 1.1 : « Méthodologie de traitement des situations de décrochage en GPDS »

Cet outil propose, de façon schématique, une **méthodologie de traitement de la problématique liée à la gestion**, au sein de l'EPL, **des élèves en décrochage scolaire**. Cette démarche, pilotée par le chef d'établissement, est à adapter en fonction de la politique de lutte contre le décrochage scolaire initiée par l'équipe de direction.

Pour rappel, cette démarche (méthodologie d'action) doit :

- ✓ S'inscrire dans la politique d'établissement et un calendrier établi par l'équipe de direction de l'EPL.
- ✓ S'articuler tout particulièrement autour du GPDS, véritable instance de traitement des questions liées au volet « Prévention/Remédiation du décrochage ».
- ✓ S'appuyer sur des outils.

Outil 1.2 : « Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement – Programmation annuelle du GPDS »

Cet outil, renseigné en début d'année à partir d'un diagnostic partagé, est à considérer comme une **feuille de route annuelle du GPDS**. Portée par l'équipe de direction et le Référent Décrochage Scolaire, cette feuille de route doit s'appuyer sur une réflexion collective et permettre de développer la persévérance scolaire des élèves au sein de l'établissement.

Ce document présente :

- ✓ Les **grands axes prioritaires en termes de lutte contre le décrochage scolaire** au sein de l'établissement.
Ces objectifs sont à classer en 2 grands types d'actions :
 - Des actions ciblées davantage sur un public type (Exemple : les élèves entrants) → Quel public concerné ? → Quelle problématique repérée ? → Quelles actions engager ?
 - Des actions individuelles menées auprès des élèves en risque/situation de décrochage → Une fois l'élève identifié : Quelle problématique repérée ? → Quelles actions engager ?
- ✓ Le **calendrier prévisionnel annuel des réunions du GPDS**. La fréquence des réunions doit permettre un traitement des situations le plus en amont possible du décrochage (éviter que les situations s'enkystent).

Outil 1.3 : « Tableau de bord du GPDS »

Cet outil, diffusé uniquement aux membres de l'équipe du GPDS, présente l'**ordre du jour de chaque GPDS**. Il permet de **préparer le GPDS**.

En début d'année scolaire, l'équipe de direction devra définir les modalités de préparation et de diffusion de cet ordre du jour (QUI fait QUOI, COMMENT, à partir de quels outils, ...).

Complété lors du GPDS, cet [Outil 1.3](#) permet par ailleurs d'avoir un état des **décisions prises** et des **actions à engager**.

Le repérage	Outil 2.1 : De l'identification au traitement des signes précurseurs du décrochage scolaire : étapes, intervenants, outils Outil 2.2 : Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire
--------------------	--

[Outil 2.1](#) : « De l'identification au traitement des signes précurseurs du décrochage scolaire : Étapes, intervenants, outils »

Cet outil propose, de façon schématique, une **méthodologie de traitement des situations** de décrochage scolaire au sein de l'établissement.

Il récapitule les grandes étapes à respecter avec, pour chaque étape :

- ✓ Les objectifs visés.
- ✓ Les acteurs et instances mobilisables.
- ✓ Les modalités d'intervention.
- ✓ Les ressources/outils à disposition des équipes.

[Outil 2.2](#) : « Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire »

Cet outil, à destination de l'ensemble des membres des équipes pédagogique et éducative de l'établissement, propose une **grille d'observation de l'élève**. Il doit être diffusé à la rentrée à l'ensemble des membres de la communauté pédagogique et éducative avec une sensibilisation des équipes aux problématiques liées au décrochage scolaires et l'explicitation de la procédure de traitement des situations retenue au sein de l'EPL.

L'action	Outil 3.1a : Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS Outil 3.1b : Fiche de suivi de classe en GPDS Outil 3.2 : Cahier des charges « Fiche action » Outil 3.3 : Présentation du projet « Prévention du décrochage scolaire » Outil 3.4 : Document de saisine du coordonnateur de la MLDS
-----------------	--

[Outil 3.1a](#) : « Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS »

[Outil 3.1b](#) : « Fiche de suivi de classe en GPDS »

Pour chaque élève en risque/situation de décrochage scolaire, cette fiche individuelle de suivi permet de :

- ✓ Identifier la situation et les besoins de l'élève.
- ✓ Définir des objectifs à travailler.
- ✓ Proposer un projet individuel de prise en charge globale.

Cet outil (co-enseigné avec l'élève, sa famille, l'équipe pédagogique et éducative, le Psy-EN, ...) sert d'**outil de dialogue et de contractualisation du projet individuel de prise en charge globale de l'élève**. Cette fiche doit :

- ✓ Être présentée en GPDS.
- ✓ Servir de point d'appui lors des échanges → Passer des constats à l'action.

Lorsque la problématique relève d'une problématique de classe (et non d'élève), l'[Outil 3.1b](#) sera à utiliser.

[Outil 3.2](#) : « Cahier des charges – Fiche action »

Après avoir identifié les besoins d'accompagnement des élèves en risque/situation de décrochage scolaire, il peut s'avérer opportun de leur **proposer des temps de prise en charge collectifs articulés autour de modules permettant de répondre aux différentes problématiques rencontrées** (ex : remobilisation sur le projet professionnel de l'élève en situation de décrochage, travailler sur l'estime de soi, ...).

Cet outil -devant être formalisé en amont de l'action- est à la disposition des équipes. En effet, pour apporter une réponse pédagogique pertinente, il s'avère utile de formaliser, notamment, les objectifs et les modalités pédagogiques de chacun de ces modules.

[Outil 3.3](#) : « Présentation du projet *Prévention du décrochage scolaire* »

Dans une logique de traitement plus global du volet « *Prévention du décrochage scolaire* » au sein de l'établissement, il est nécessaire de procéder à un diagnostic du décrochage scolaire et de proposer un plan d'action permettant d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées.

A cet effet, cet outil est à la disposition des équipes pour les **aider dans la mise en place d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action**.

Pour information : cet outil pourra servir de point d'appui à la préparation du dossier « Appel à projet MLDS ».

[Outil 3.4](#) : « Document de saisine du coordonnateur de la MLDS »

En fonction des problématiques et/ou difficultés rencontrées, le GPDS peut, à tout moment, **solliciter l'expertise de la MLDS pour être accompagné/conseillé**.

Sur les champs du conseil, de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique, les interventions des coordonnateurs de la MLDS peuvent être menées tant auprès du Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) que des équipes de l'EPLE.

Pour bénéficier de l'intervention d'un coordonnateur de la MLDS, le chef d'établissement doit en faire la demande auprès de l'IEN-IO de son département ou de l'animateur FoQualE de son bassin en renseignant ce formulaire.

L'évaluation	Outil 4 : Bilan annuel du GPDS (année N) et perspectives (année N+1)
---------------------	--

[Outil 4](#) : « Bilan annuel du GPDS (année N) et perspectives (année N+1) »

Pour permettre de gagner en efficacité sur le GPDS de l'établissement, **un bilan doit être mené** en fin d'année scolaire (par exemple, lors du GPDS de clôture).

Ce bilan annuel du GPDS doit :

- ✓ Porter tant sur l'aspect organisationnel du GPDS que sur la pertinence des actions menées pour prévenir et prendre en charge le décrochage scolaire au sein de l'EPLE.
- ✓ Permettre de définir des axes de progrès et de préparer la feuille de route du GPDS pour l'année scolaire suivante.

OUTILS OPÉRATIONNELS DE LA MALLETTE :

11 outils GPDS : De l'identification au traitement du décrochage scolaire

Outils opérationnels de la mallette		
Thématiques	Fiches outils associées	Page
Le pilotage	Outil 1.1 : Méthodologie de traitement des situations de décrochage en GPDS	11
	Outil 1.2 : Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement – Programmation annuelle du GPDS	13
	Outil 1.3 : Tableau de bord du GPDS	14
Le repérage	Outil 2.1 : De l'identification au traitement des signes précurseurs du décrochage scolaire : étapes, intervenants, outils	15
	Outil 2.2 : Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire	20
L'action	Outil 3.1a : Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS	22
	Outil 3.1b : Fiche de suivi de classe en GPDS	23
	Outil 3.2 : Cahier des charges « Fiche action »	24
	Outil 3.3 : Présentation du projet « Prévention du décrochage scolaire »	25
	Outil 3.4 : Document de saisine du coordonnateur de la MLDS	27
L'évaluation	Outil 4 : Bilan annuel du GPDS (année N) et perspectives (année N+1)	29

La démarche de traitement des situations de décrochage scolaire doit comporter plusieurs aspects importants pour la réussite des actions à venir :

- **Étape 1 : Préparer les grands axes de travail du GPDS et définir les objectifs ainsi que les actions prioritaires à mener en termes de lutte contre le décrochage.** En prenant appui sur le bilan annuel du GPDS de l'année précédente (cf. [Outil 4 : « Bilan annuel du GPDS \(année N\) et perspectives \(année N+1\) »](#)), le projet d'établissement, le contrat d'objectifs, ... et de la mise en relation des facteurs communs de décrochage identifiés au sein de l'EPLE, cette feuille de route de prévention du décrochage scolaire est établie en début d'année par les membres du GPDS. Elle peut également être initiée au moment de la pré-rentrée lors d'ateliers thématiques et présentée en réunion plénière. Ces axes stratégiques, validés en GPDS, seront présentés à l'ensemble de l'équipe enseignante et éducative, notamment dans le cadre du projet d'établissement, de la pré-rentrée, des conseils d'enseignements, des conseils d'administration, ... (→ [Outil 1.2 : « Politique de prévention du scolaire au sein de l'établissement – Programmation annuelle du GPDS »](#)).
- **Étape 2 : Constituer une équipe pluridisciplinaire (alliance éducative)** autour d'un animateur du GPDS, qui définit et suit les problématiques traitées. Chaque GPDS doit avoir un ordre du jour clairement défini avec un bilan sur les situations antérieures évoquées lors du précédent GPDS ainsi que la présentation des nouvelles situations à aborder (→ [Outil 1.3 : « Tableau de bord du GPDS »](#)). **Seules les situations d'élèves présentant de réels risques de décrochage sont à étudier en GPDS.**
- **Étape 3 : Instaurer une démarche de suivi** des indicateurs de décrochage scolaire (Indicateurs de Vie Scolaire : absences, retards, punitions, ...).
- **Étape 4 : Initier une démarche de résolution de problème** : une fois les besoins identifiés → définir un calendrier → fixer des objectifs → recenser les ressources → proposer, mettre en place des actions → suivre l'avancée des projets des élèves accompagnés → évaluer les résultats.
 - **Inclure les familles** autant que possible dans le projet (coéducation) → analyse conjointe des besoins, entretiens réguliers, implication dans l'orientation, participation à des activités en établissement.
 - **Bilan sur les situations** antérieures abordées lors du précédent GPDS ainsi que sur les nouvelles situations (problématiques, actions déjà entreprises, évolutions constatées, ...) et **mise en place d'un plan d'action** (→ [Outil 1.3 : « Tableau de bord du GPDS »](#)).
 - **Mettre en place des protocoles de prise en charge conjointe et de projets spécifiques** répondant aux besoins repérés des élèves en rupture. Cela passera, notamment, par la mise en place de modules spécifiquement dédiés aux élèves repérés comme étant en risque de décrochage au sein de l'établissement, d'actions de tutorat, d'aménagements de parcours, ... (→ [Outil 3.2 : « Cahier des charges – Fiche Action »](#) & [Outil 3.3 : « Présentation du projet Prévention du décrochage scolaire »](#)).
 - Dans le cadre d'une démarche d'accompagnement, notamment de type tutorat, **proposer à l'élève et à sa famille un projet individuel de prise en charge globale** répondant aux besoins de chaque situation repérée. (→ Le plan d'accompagnement sera défini à partir d'éléments définis dans l'[Outil 1.2 : « Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement – Programmation annuelle du GPDS »](#) et l'[Outil 3.1a : « Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS »](#)). Cette fiche individuelle de suivi peut servir de grille d'entretien permettant d'alimenter les échanges avec l'élève et/ou lors du GPDS. Elle doit par ailleurs permettre de présenter l'accompagnement qui a été fait entre 2 GPDS. Lorsque la problématique est une problématique globale liée à une classe spécifique, utiliser l'[Outil 3.1b : « Fiche de suivi de classe en GPDS »](#)
Pour rappel : Afin de construire ou restaurer la confiance de l'élève en ses capacités, la confiance en soi, en l'adulte et en l'école, les actions mises en place doivent répondre aux besoins de l'élève en risque de décrochage et s'appuyer sur un diagnostic mené en équipe pluri-catégorielle.
 - **Ancrer la relation avec l'élève dans une posture d'écoute et d'accompagnement**, considérer l'élève en tant que personne (accueil de la complexité).
 - **Assurer l'articulation avec les activités ou accompagnements** qui seraient mis en place à l'extérieur de l'Éducation nationale (chantier d'insertion, service civique combiné, projet éducatif territorial, séances d'orthophonie, suivi psychologique, ...).
- **Étape 5 : Évaluer les actions** mises en place (→ [Outil 4 : « Bilan annuel du GPDS \(année N\) et perspectives \(année N+1\) »](#)). Ce bilan annuel du GPDS est à effectuer lors du GPDS de clôture. Il doit permettre de définir des axes de progrès et de préparer la feuille de route du GPDS pour l'année scolaire suivante. Cette analyse doit porter tant sur l'aspect organisationnel du GPDS que sur la pertinence des actions menées pour prévenir et prendre en charge le décrochage scolaire au sein de l'EPLE.

En fonction des problématiques, le GPDS peut, à tout moment, solliciter l'expertise de la MLDS pour être conseillé dans la mise en place de cette démarche (→ [Outil 3.4 : « Document de saisine du coordonnateur de la MLDS »](#)).

Année scolaire :
Validation de la feuille de route en GPDS le :

Feuille de route annuelle (à établir à partir d'un diagnostic partagé)

État des lieux des problématiques de l'établissement	Publics concernés	Axes de travail à engager Actions envisagées
<i>Élèves en décrochage avec désaffiliation de l'école, non mobiles, ne se projetant pas sur leur parcours avenir et qui ne formulent pas de vœu d'orientation adapté à leur profil => décrochage en 2^{nde}.</i>	Exemple 1 : Élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} (de collèges généraux en zone rurale) en situation de décrochage relevant théoriquement d'une 3 ^{ème} SEGPA.	<i>FIL pour les enseignants sur la relation éducative, la gestion des émotions Tutorat, entretiens individuels avec les élèves Atelier de remobilisation (travail sur les compétences psycho-sociales, l'estime de soi, la cohésion de groupe, ...) Travail sur la mobilité (transport, internat, ...) Mise en place de stages d'observation et d'immersions en LP (découverte des métiers et des filières) + accompagnement MLDS</i>
<i>Difficultés relationnelles, d'intégration, conflits, comportements agressifs entre pairs et vis-à-vis des adultes pouvant entraîner ruptures et exclusions, ... => décrochage scolaire.</i>	Exemple 2 : Élèves entrants (6 ^{ème} , 2 ^{nde} , 3 ^{ème} Prépa-métiers, poly-exclus intégrés en cours d'année, élèves allophones, ...).	<i>Journée d'intégration Mise en place d'un atelier « Vivre ensemble » : travail sur la posture de l'élève, le cadre de l'école, la gestion des émotions, analyse de situations, cohésion de groupe, ... Théâtre forum, Escape game, jeux de coopération. Tutorat</i>
<i>Augmentation des élèves de CAP et de Bac Pro qui ne trouvent pas de terrain de stage et/ou n'effectuent pas l'intégralité des Périodes de Formation en Milieu Professionnel => non validation du diplôme.</i>	Exemple 3 : Élèves de LP n'ayant pas fait l'intégralité de leurs PFMP.	<i>Mise en place d'un module d'accompagnement à la recherche de stage (travail sur les représentations, la posture professionnelle, la connaissance de soi, les compétences psycho-sociales) + travail partenarial Action de tutorat + entretiens individuels</i>

Calendrier prévisionnel des réunions du GPDS

Point de vigilance : Veiller à programmer des GPDS échelonnés de façon régulière sur l'ensemble de l'année afin de :

- ne pas être « engorgé » par les situations à traiter,
- proposer un projet d'accompagnement adapté (rester ainsi sur le volet de la prévention).

Ce rythme est à adapter en fonction des spécificités de chaque établissement.

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Outil 1.3 : « Tableau de bord du GPDS »

Année scolaire :

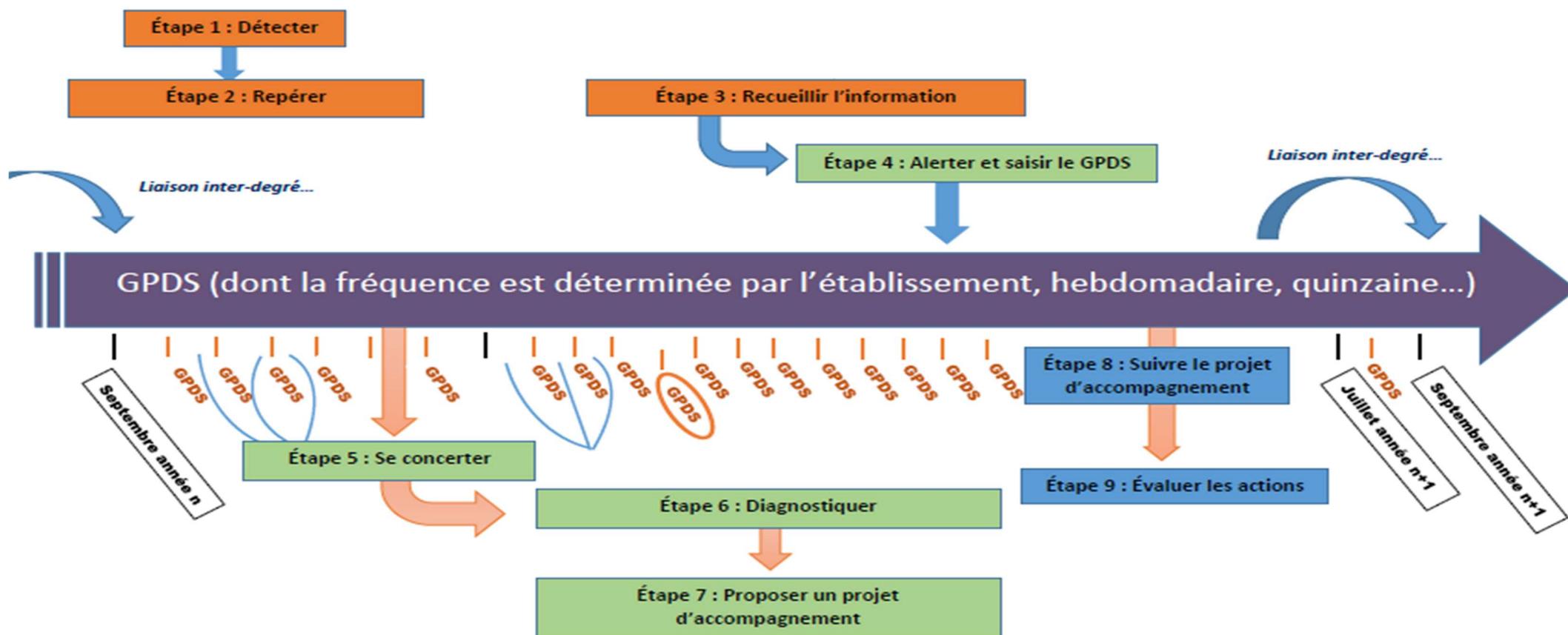
<i>Fiche à diffuser uniquement aux membre de l'équipe du GPDS</i>				
<i>Diffusion à chaque réunion par l'animateur puis complétée en GPDS</i>				
GPDS du (date à préciser)	Ordre du jour concernant les <u>anciennes situations</u> évoquées au précédent GPDS (élèves/classes ou établissement)	Point sur les anciennes situations : état du suivi des actions, problématique, avancées, ... *	Décisions prises – Actions à mener + « Par QUI »*	
	- - - -	- - - -	- - - -	
	Ordre du jour concernant les <u>nouvelles situations</u> à traiter lors du GPDS	Point sur les nouvelles situations : problématiques, actions déjà entreprises, ... *	Décisions prises – Actions à mener + « Par QUI »*	
	- - - -	- - - -	- - - -	

* Pour les situations individuelles d'élèves, se référer à la [Fiche 3.1a](#) : « Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS »

Outil 2.1 : De l'identification au traitement des signes précurseurs du décrochage scolaire : étapes, intervenants, outils

Prévenir le décrochage scolaire sous-tend :

- Une **démarche** organisée autour de grandes étapes.
- Une mobilisation d'**acteurs** et d'**instances**.
- Une utilisation d'**outils**.



Étape 1 : DÉTECTER

Objectif : Avant même le repérage de signes apparents, cette étape permet de détecter -à l'aide de tests spécifiques- les signes précurseurs d'un potentiel risque de décrochage.

Modalités	Intervenants	Outils
<p>Après l'accord préalable de la famille et à tout moment dans l'année si des indicateurs ou signes de décrochage apparaissent, possibilité de faire passer des tests.</p> <p><u>Passation individuelle</u> sur des besoins identifiés (type de modalité de passation à privilégier).</p> <p><u>Passation en classe entière</u> sur profil d'élèves identifiés.</p> <p>L'établissement peut choisir d'effectuer une session de dépistage systématique, souvent en début d'année scolaire. Attention : démarche très chronophage et pas toujours efficace.</p>	<p>La décision du choix des intervenants mobilisés est laissée à l'initiative du chef d'établissement.</p> <p>La passation de tests spécifiques de détection relève du Psy-EN, personnel habilité et en capacité d'analyser les résultats (ou passation par un collègue ayant le titre de psychologue).</p> <p>L'infirmier peut faire passer les tests de dépistage infirmier et mener des entretiens individuels avec les élèves → <i>Veiller à respecter le secret médical et restituer les résultats qu'aux personnes habilitées.</i></p> <p>Une équipe pluridisciplinaire peut être constituée pour l'organisation de la passation collective.</p> <p>Mobilisation possible du professeur principal, CPE, RDS, ... pour la passation de « Questionnaires projet » et entretiens.</p>	<p>Test de dépistage de type LYCAM (le lycée ça m'intéresse), QMF6, TEDP (Trousse d'Evaluation des Décrocheurs Potentiels), Motiv'action.</p> <p>Questionnaires mis en place par l'EPL ou l'enseignant sur le rapport de l'élève au travail, projet, « <i>conditions de vie</i> », afin de repérer d'éventuelles difficultés source de décrochage.</p> <p>Liaison inter-degré avec les équipes éducatives (sous forme de rencontres type <i>speed dating</i>) : rencontres à effectuer à l'entrée au collège/lycée → Tuilage, passation de relais/d'informations, identification des élèves en difficulté pour définir des actions de prévention pour ce public identifié.</p>

Étape 2 : REPÉRER

Objectif : Identifier et répertorier les premiers signes apparents précurseurs de décrochage et mettre en œuvre une démarche active d'identification des facteurs. (repérage le plus en amont possible + s'assurer que la problématique est bien réelle et qu'elle risque d'impacter la persévérance scolaire de l'élève).

Modalités	Intervenants	Outils
<p>Pour identifier et répertorier les premiers signes précurseurs de décrochage, se saisir :</p> <p><u>Tout au long de l'année</u> : de tous les événements du quotidien au sein de l'EPL (dans et hors la classe) et hors de l'EPL.</p> <p><u>Sur des moments clés</u> : des évaluations nationales, conseil de classe, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les membres des équipes enseignantes et éducatives : enseignants, documentaliste, CPE, AED, RDS. - Personnels de direction, DDFPT. - Psy-EN. - Personnels du champ médico-social : Inf. , AS. - Agents. - Instances de l'EPL : Équipe éducative, Commission éducative, Cellule de veille, conseils de classe, ... - Coordinateur de la MLDS : conseil auprès de l'équipe du GPDS sur les outils de repérage et la mise en place d'outils de veille. 	<p>« Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire » (cf. Outil 2.2).</p> <p>Indicateurs vie scolaire (absences, retards, incidents) → Logiciel de vie scolaire à mettre systématiquement (MBN, Pronote, ...)</p> <p>Outils utilisés dans les instances de l'EPL : Commission éducative, Cellule de veille, conseils de classe, ...</p>

Étape 3 : RECUEILLIR L'INFORMATION

Objectif : Pour affiner la compréhension du problème (degré réel du risque de décrochage, identification des causes) : besoin de **recueillir** et de **croiser** les informations issues du repérage effectué par les différents professionnels **avec les éléments apportés par l'élève et son environnement.**

Modalités	Intervenants	Outils
Dès le repérage d'indicateurs / signes qui interrogent. Considérer l'élève et toutes les personnes qui l'entourent comme sources d'informations utiles à la compréhension du problème.	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels de l'établissement : Équipe de direction, Équipes enseignante et éducative, Infirmier, AS, Psy-EN, Agents, ... - Instances de l'établissement : Commission éducative, Cellule de veille, conseils de classe, ... <p>Ce recueil se fait également auprès des élèves, familles et autres responsables légaux ou éducateurs, représentants des parents d'élèves, élèves délégués.</p> <p>Ancienne équipe pédagogique.</p>	<p>Informations du dossier scolaire : parcours scolaire, PAI, PPS, aménagement de parcours...</p> <p>« Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire » (cf. Outil 2.2).</p> <p>Entretiens et écoute active.</p>

Étape 4 : ALERTER ET SAISIR LE GPDS (le cas échéant)

Objectif : Alerter le GPDS sur les situations risquant de mener l'élève au décrochage afin d'enclencher une démarche de résolution et de prise en charge globale.

Modalités	Intervenants	Outils
<p>La remontée d'alerte des situations doit se faire à partir du moment où il y a identification d'indicateurs et de signes inquiétants, importants, pouvant être/ne pas être durables et/ou répétitifs risquant de déboucher sur du décrochage scolaire.</p> <p>Les modalités de remontée d'informations doivent être définies au moment de l'installation du 1^{er} GPDS : À <i>qui</i>, <i>Comment</i>, ... ? La personne qui a en charge de recueillir les informations prépare le dossier des élèves signalés et le transmet ensuite au GPDS.</p>	<p>Le recueil des éléments inquiétants à l'origine de l'alerte est transmis par la personne qui a recueillie l'information : professeur principal, CPE, RDS, Psy-EN, Infirmier, AS, PERDIR (selon l'établissement).</p> <p>La personne qui a en charge de recueillir les informations prépare le dossier des élèves signalés et le transmet ensuite au GPDS.</p>	<p>« Tableau de bord du GPDS » (cf. Outil 1.3).</p> <p>« Fiche individuelle de suivi de l'élève/de la classe en GPDS – partie présentation de la situation et besoins de l'élève/de la classe » (cf. Outil 3.1a et 3.1b).</p>

Étape 5 : SE CONCERTER

Objectif : Analyser en équipe pluridisciplinaire les situations à fort risque de décrochage scolaire, déterminer les problématiques et les actions à entreprendre.

Modalités	Intervenants	Outils
Étude des situations en GPDS selon le calendrier des réunions du GPDS (regards croisés en équipe pluri-catégorielle).	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du GPDS réunis autour des situations d'élèves signalées par les équipes : Équipe de direction, DDFPT, CPE, Psy-EN, AS, Infirmier, Enseignants, Coordonnateur de la MLDS. - Coordonnateur de la MLDS : conseil auprès de l'équipe du GPDS sur la mise en place d'un diagnostic partagé, l'analyse des situations, la formalisation des objectifs visés et des actions à mettre en place. 	<p>« Feuille de route du GPDS » et « Tableau de bord du GPDS » (cf. Outils 1.2 et 1.3).</p> <p>Dossier GPDS de l'élève + « Fiche individuelle de suivi de l'élève/de la classe en GPDS » (cf. Outils 3.1a et 3.1b).</p> <p>Outils mis à disposition des EPLE par les coordonnateurs de la MLDS.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Membres de la commission et de l'équipe éducative. - Intervenants extérieurs à l'Éducation nationale à mobiliser en fonction des besoins/situations : éducateurs, associations, dispositifs médico-sociaux... 	<p>Outils utilisés dans les Commissions éducatives.</p> <p>« Document de saisine du coordonnateur de la MLDS » (cf. Outil 3.4).</p>
Étape 6 (étape non systématique) : DIAGNOSTIQUER (en cas de suspicion de situation de handicap/EBEP)		
Objectif : En cas de suspicion de handicap ou d'Élève à Besoins Éducatifs Particuliers (EBEP), disposer d'une analyse spécialisée pouvant expliquer les causes du décrochage par un trouble/handicap qui n'auraient pas été décelées auparavant.		
Modalités	Intervenants	Outils
<p>Nécessite l'accord préalable et une démarche active de la famille + Respect du secret médical/information partagée.</p> <p>Cette étape est à mettre en place uniquement si l'identification des difficultés nécessite de mener une investigation plus poussée (par exemple, si on suspecte un trouble du langage et des apprentissages, une déficience, ...) → Besoin de mettre en place ou non un projet d'accompagnement étudié en GPDS.</p>	<p>Professionnels spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>A l'interne</u> : Psy-EN, personnel médical. - <u>A l'externe</u> : orthophoniste, médecins spécialisés, centres de diagnostic, Centre Médico Psycho Pédagogique, psychologue libéral, ... 	<p>Outils de diagnostic spécifiques : tests psychométriques, bilans psychologique, orthophonique, neurologique, ... → veiller au respect du secret médical.</p> <p>Compte-rendu de diagnostic remis à la famille.</p> <p>Parcours aménagés de formation (PI, DPA, PAFI, PPRE, PAI, ...).</p>
Étape 7 : PROPOSER UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT		
Objectif : Proposer la prise en charge de chaque situation de décrochage dans le cadre d'un projet d'actions individuelles et/ou collectives.		
Modalités	Intervenants	Outils
<p>Après analyse des besoins de l'élève, mise en place de son projet d'accompagnement (interne et/ou externe à l'Éducation nationale) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des actions et des partenaires à mobiliser. - Répartition des tâches de suivi entre les différents acteurs mobilisés (QUI fait QUOI ?). <p>A l'issue de la concertation en GPDS, proposition d'un projet d'accompagnement présenté à l'élève et à sa famille (par courrier et entretien famille voire réunion d'information).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Professeur principal, CPE, RDS, Psy-EN, Infirmier, AS, PERDIR, ... + les membres de la commission éducative. - Coordinators de la MLDS (interventions sur les versants de l'ingénierie liée à l'accompagnement des élèves et des équipes + ingénierie de formation et pédagogique). - Membres de l'équipe délégués par le GPDS pour dialoguer avec la famille. 	<p>Mise en place d'actions de remobilisation des élèves en risque de décrochage → Utilisation d'une trame cahier des charges d'actions/projets (cf. Outils 3.2 et 3.3).</p> <p>« Fiche individuelle de suivi de l'élève/classe en GPDS » (cf. Outils 3.1a et 3.1b).</p> <p>Actions à mener au sein de la classe (accompagnement personnalisé, différenciation pédagogique).</p> <p>Actions de tutorat, médiation par les pairs, entretiens individuels, ...</p> <p>Heures de vie de classe, devoirs faits, ...</p> <p>Projets et actions de prévention du CESC.</p> <p>Interventions de structures extérieures (ligue de l'enseignement, AROEVEN, MJC, ...).</p>

Étape 8 : SUIVRE LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

Objectif : Assurer en continu le suivi des indicateurs, des actions et de leurs effets.

Modalités	Intervenants	Outils
<p>Suite à l'acceptation de la proposition du projet d'accompagnement par l'élève/sa famille et les équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la démarche « Un élève, une équipe un projet » en incluant la famille. - Mettre en œuvre le projet d'accompagnement de l'élève. - Articuler ce projet avec les interventions extérieures. - Poursuivre la veille des indicateurs de décrochage. 	<p>Sous autorité du chef d'établissement, le GPDS pilote la mise en œuvre et le suivi du projet.</p> <p>Le suivi du projet nécessite la mobilisation et la concertation de différents acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Équipe de direction & RDS</u> : centralisation des éléments d'informations relatives à l'évolution de l'élève. - <u>Vie scolaire</u> : observation de l'évolution des indicateurs et signes de décrochage dans la classe, entretiens de suivi. - <u>Psy-EN</u> : participation aux actions individuelles (entretiens) et collectives liées à l'orientation et au projet professionnel, observation de l'évolution des signes de décrochage. - <u>Enseignants</u> : poursuite de l'observation des indicateurs et signes en classe, participation aux actions ciblées de remise à niveau et de tutorat. - <u>Professionnels du champ médico-social</u> (Infirmier, AS + Éducateurs et intervenants des structures extérieures partenaires du projet). - La famille. 	<p>Suivi des indicateurs de décrochage scolaire (absences, retards, exclusions...) → Utilisation des logiciels de vie scolaire (MBN, Pronote, ...)</p> <p>« Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire » (cf. Outil 2.2).</p> <p>Entretien individualisé et tutorat.</p> <p>Entretiens avec la famille et échanges avec les partenaires (regards croisés).</p>

Étape 9 : ÉVALUER LES ACTIONS

Objectif : Estimer l'efficacité de l'accompagnement sur le décrochage et proposer des pistes d'amélioration des futures actions.

Modalités	Intervenants	Outils
<p>A l'issue de chaque accompagnement.</p> <p>A l'issue des actions collectives.</p> <p>A la fin de l'année scolaire.</p>	<p>Pilotage par le GPDS.</p> <p>Elève, famille, en lien avec les intervenants extérieurs.</p>	<p>« Fiche individuelle de suivi de l'élève/de la classe en GPDS » (cf. Outils 3.1a et 3.1b).</p> <p>« Bilan annuel du GPDS (année N) et perspectives (année N+1) » (cf. Outil 4)</p> <p>« Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement – Programmation annuelle du GPDS » (cf. Outil 1.2).</p>

Outil 2.2 : « Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire »

Classe : NOM de l'élève : Observation réalisée par (NOM et fonction) :
Période d'observation : du au Fiche transmise le à (NOM et fonction) :

Les éléments ci-après sont à cocher à partir du moment où ils sont fortement présents, pesant de façon significative sur la réussite du parcours de l'élève et source d'un éventuel décrochage scolaire.

Signes physiques	Signes cognitifs et scolaires	Signes sociaux	Signes comportementaux
<input type="checkbox"/> Hygiène, apparence (désinvestissement, surinvestissement) <input type="checkbox"/> Somnolence, apathie, fatigue <input type="checkbox"/> Agitation, excitation <input type="checkbox"/> Plaintes somatiques – Manifestations anxieuses (maux de tête, ventre...) <input type="checkbox"/> Autodestruction	<input type="checkbox"/> Absence, oublis ou dégradation de matériel <input type="checkbox"/> Absence de prise de note <input type="checkbox"/> Difficulté à se mettre au travail, se concentrer, maintenir l'effort <input type="checkbox"/> Difficultés dans les apprentissages (compréhension, lecture, retard de connaissances, non maîtrise de la langue, ...) <input type="checkbox"/> Tâches effectuées rapidement, sans soin <input type="checkbox"/> Absence ou irrégularité de travail (personnel et en classe) <input type="checkbox"/> Résultats en baisse ou irréguliers <input type="checkbox"/> Désintérêt des résultats, pas de projection	<input type="checkbox"/> Difficulté à s'intégrer – Mise à l'écart (de soi-même ou par les autres dans la classe, l'établissement) <input type="checkbox"/> Victimisation, Harcèlement <input type="checkbox"/> Relation décalée à l'adulte et à ses pairs <input type="checkbox"/> « Leadership » négatif <input type="checkbox"/> Position de suiveur <input type="checkbox"/> Décalage avec les codes sociaux <input type="checkbox"/> Non-respect des règles de la classe, de l'établissement <input type="checkbox"/> Surcharge d'activités/responsabilités <input type="checkbox"/> Conflit intra-familial <input type="checkbox"/> Relation École/famille difficile (peu/pas de coopération) <input type="checkbox"/> Environnement familial freinant	<input type="checkbox"/> Comportement à risque <input type="checkbox"/> Dégradation/instabilité du comportement <input type="checkbox"/> Inattention <input type="checkbox"/> Passivité <input type="checkbox"/> Prises de parole déplacées <input type="checkbox"/> Réactions inappropriées, excessives et/ou agressives <input type="checkbox"/> Inhibition, repli, mutisme <input type="checkbox"/> Refus d'activités (travail en classe, stage en entreprise) <input type="checkbox"/> Fuite du contact, rejet de l'aide <input type="checkbox"/> Demandes excessives d'attention, d'aide <input type="checkbox"/> Discours négatif (sur soi, les autres, l'école, le métier, l'avenir...)
<u>Observations – Éléments complémentaires</u>	<u>Observations – Éléments complémentaires</u>	<u>Observations – Éléments complémentaires</u>	<u>Observations – Éléments complémentaires</u>

Indicateurs de Vie Scolaire (pour les enseignants : chacun dans sa matière)				Par rapport à ces signes et indicateurs, démarches déjà entreprises	
Items	Nombre	Items	Nombre		
Absences		Punitions			
Retards		Exclusions de cours			
Incidents en classe, rapports		Passages à l'infirmerie			

Atouts, ressources et points d'appui de l'élève et de son environnement

Signes physiques	Signes cognitifs et scolaires	Signes sociaux	Signes comportementaux
<input type="checkbox"/> Présentation soignée, soucieux de son apparence <input type="checkbox"/> Éveillé, attentif <input type="checkbox"/> Dynamique	<input type="checkbox"/> A toujours son matériel <input type="checkbox"/> Vif d'esprit <input type="checkbox"/> Prise des cours avec sérieux <input type="checkbox"/> Appliqué, travail soigné <input type="checkbox"/> Travail régulier (personnel, en classe) <input type="checkbox"/> Résultats stables <input type="checkbox"/> Sensible au résultat, à la note <input type="checkbox"/> Entrée rapide dans les apprentissages <input type="checkbox"/> Concentré <input type="checkbox"/> Bonne mémoire <input type="checkbox"/> Ouverture d'esprit, curieux <input type="checkbox"/> Capacités cognitives (compréhension, lecture, ...) <input type="checkbox"/> Persévérance face à la tâche <input type="checkbox"/> Inventif	<input type="checkbox"/> Sociable, ouvert aux autres <input type="checkbox"/> Poli <input type="checkbox"/> Appartenance à un groupe d'amis <input type="checkbox"/> Leader positif dans un groupe <input type="checkbox"/> Maîtrise des codes relationnels avec les adultes, ses pairs <input type="checkbox"/> Bonne compréhension des codes sociaux et de la culture scolaire <input type="checkbox"/> Respect des règles de la classe, de l'établissement <input type="checkbox"/> Ponctualité <input type="checkbox"/> Investissement dans la vie de l'établissement (délégué, CVC, CVL, ...) <input type="checkbox"/> Engagement dans des activités périscolaires (sport, art, ...)	<input type="checkbox"/> Calme, maîtrise de ses émotions <input type="checkbox"/> Stabilité dans le comportement <input type="checkbox"/> Fiable <input type="checkbox"/> Courageux <input type="checkbox"/> Persévérance, pugnacité <input type="checkbox"/> Dynamisme <input type="checkbox"/> Prise de parole pertinente <input type="checkbox"/> Enthousiasme <input type="checkbox"/> Confiance en l'adulte <input type="checkbox"/> Acceptation du contact et de l'aide <input type="checkbox"/> Acceptation des remarques <input type="checkbox"/> Capacité à se remettre en question
<u>Observations – Autres points d'appui</u>	<u>Observations – Autres points d'appui</u>	<u>Observations – Autres points d'appui</u>	<u>Observations – Autres points d'appui</u>

Outil 3.1a : « Fiche individuelle de suivi de l'élève en GPDS »

Élève : _____ Date de naissance : _____ Classe : _____ Nom du PP : _____

Dans l'établissement depuis le : _____ Doublant : _____ Régime : _____

Aménagements pédagogiques – Elève à Besoins Educatifs Particuliers :

Dates	<u>Présentation de la situation actuelle de l'élève</u>				
	<p>Problématique à l'origine de la présentation de la situation au GPDS :</p> <p>Indicateurs et signes de décrochage repérés : joindre la <u>Fiche 2.2</u>.</p> <p>Démarches déjà effectuées (entretiens, bilans, ...) :</p> <p>A l'issue du GPDS, nom et fonction de la personne responsable du suivi de l'élève:</p>				
	Pour chaque besoin identifié, préciser :				
Dates	Besoins de l'élève identifiés pour freiner son décrochage scolaire	Objectifs à atteindre	Actions à réaliser	Ressources mobilisables (Établissement, élève, famille, ressources externes)	Résultat des actions entreprises
Dates	Bilan de période au / /				

Outil 3.1b : « Fiche de suivi de classe en GPDS »

Classe :

Nom du Professeur principal :

Dates	<u>Présentation de la situation actuelle de la classe</u>				
	<p>Problématique classe à l'origine de la présentation de la situation au GPDS :</p> <p>Démarches déjà effectuées (différenciation pédagogique, entretiens élèves, heures de vie de classe, ...) :</p> <p>A l'issue du GPDS, nom et fonction de la personne responsable du suivi de la classe :</p>				
	Pour chaque besoin identifié, préciser :				
Dates	Besoins identifiés pour lutter contre un risque de décrochage des élèves dans la classe	Objectifs à atteindre	Actions à réaliser	Ressources mobilisables (Établissement, élève, famille, ressources externes)	Résultat des actions entreprises
Dates	Bilan de période au / /				

ACTION – MODULE	Indiquez l'intitulé exact du module.
PUBLIC(S) CONCERNÉ(S) BÉNÉFICIAIRE(S)	<p>Indiquez les bénéficiaires concernés par le module ainsi que les besoins repérés qui ont conduit à la proposition de ce projet.</p> <p><i>Même si l'action est à visée première des élèves, elle peut également être à destination des enseignants (notamment dans le cadre d'un accompagnement au tutorat, ...).</i></p>
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<p>Indiquez les objectifs généraux du module*.</p> <p><i>* Les objectifs généraux correspondent à ce qui est visé en termes d'acquisition de connaissances et de compétences chez la personne concernée par l'action.</i></p> <p>⇒ Les objectifs généraux peuvent être formulés comme suit : « Ce module/action doit permettre au bénéficiaire (élève, enseignant, ...) de ... ».</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<p>Pour chaque objectif général, indiquez les objectifs opérationnels* correspondants.</p> <p><i>* Les objectifs opérationnels correspondent à ce que le professionnel met concrètement en œuvre pour permettre à la personne concernée par l'action d'atteindre les objectifs généraux.</i></p> <p>⇒ Les objectifs opérationnels peuvent être formulés comme suit : « Pour atteindre l'objectif général, le professionnel qui intervient sur ce module/action va proposer au bénéficiaire ... »</p>
PROFESSIONNELS À MOBILISER	<p>Citez les professionnels/acteurs à mobiliser dans le cadre de ce module (types de professionnels en interne et externe à l'Éducation nationale). Indiquez le(s) Nom(s), Prénom(s), Fonction(s) de ce(s) acteur(s).</p>
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<p>Précisez la démarche pédagogique retenue, les différents types d'actions et/ou activités proposées dans le cadre de ce module.</p>
ÉVALUATION DES OBJECTIFS	<p>Précisez les critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs prévus permettant de mesurer la réalisation des objectifs visés par le module.</p>
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Nombre de personnes (bénéficiaires) optimum :</u> ➤ <u>Jours et horaires prévus pour l'action :</u> ➤ <u>Lieu, salle :</u> ➤ <u>Matériel pédagogique nécessaire :</u>
COÛT	<p>Précisez les modalités de paiement des intervenants (HSE, Vacation, sur facture, sur temps de travail, à titre gracieux, ...)</p>

Fait le à

Signature du chef d'établissement

Outil 3.3 : PRÉSENTATION DU PROJET « PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE »

ETAPE 1 : ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

1.1. **Contexte du projet** (*genèse du projet, contexte dans lequel le projet cherche à apporter des changements significatifs, ...*) :

1.2. **Problématiques repérées** (*problèmes à l'origine du projet, effets liés à ces problèmes, freins devant être levés, ...*) :

1.3. **Intitulé du projet de prévention du décrochage scolaire au sein de l'EPL** :

ETAPE 2 : PRÉSENTATION DU PROJET ET DE SA MISE EN ŒUVRE

CALENDRIER DE L'ACTION

Date de début :	Date de fin :	Durée hebdomadaire :	Fréquence :
------------------------	----------------------	-----------------------------	--------------------

Bénéficiaires Publics ciblés	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Professionnels/acteurs mobilisés <small>Internes et externes à l'EPL</small>	Actions mises en place	Critères d'évaluation <small>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs</small>

Fait le à

Signature du chef d'établissement

Saisine du coordonnateur de la MLDS

« Mission d'accompagnement des établissements
dans la prévention du décrochage scolaire »

Dans le cadre de leurs missions, les coordonnateurs de la MLDS peuvent être sollicités pour accompagner les établissements dans la mise en place d'actions de lutte contre le décrochage scolaire. Sur les champs du conseil, de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique, leurs interventions peuvent être menées tant auprès du Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) que des équipes de l'EPLÉ.

Pour bénéficier de l'intervention d'un coordonnateur de la MLDS, le chef d'établissement demandeur d'un accompagnement MLDS doit, *en fonction de la politique départementale de lutte contre le décrochage scolaire*, formuler sa demande auprès de l'IEN-IO de son département ou de l'animateur FoQualE du bassin en renseignant ce formulaire.

Cachet de l'établissement demandeur :

FORMULATION DE DEMANDE D'INTERVENTION DU COORDONNATEUR MLDS

(cocher la/les cases correspondant à vos besoins)

Nature de l'intervention	Types d'interventions souhaitées (cocher la/les cases correspondant à vos besoins)
<p style="text-align: center;"><u>AUPRÈS DU GPDS</u></p> <p><i>Interventions menées sur les champs du « Conseil – Expertise sur les questions en lien avec le décrochage scolaire – Ingénierie liée à l'accompagnement des élèves et des équipes »</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Conseiller sur le choix des outils opérationnels des GPDS : indicateurs et signes du décrochage, fiche de repérage des élèves en risque/situation de décrochage scolaire, fiche individuelle de suivi, ...</p> <p><input type="checkbox"/> Aider à la mise en place d'un diagnostic partagé et à l'analyse des situations.</p> <p><input type="checkbox"/> Accompagner dans la proposition d'aménagements et l'appui technique autour de la mise en place des parcours des élèves en risque de décrochage scolaire (DPA, PAFI, ...).</p> <p><input type="checkbox"/> Accompagner les équipes dans la mise en place d'actions à mener au sein de l'EPLÉ liées à l'accompagnement des élèves en risque/situation de décrochage (versant de l'ingénierie).</p>
<p style="text-align: center;"><u>AUPRÈS DES ÉQUIPES DE L'EPLÉ</u></p> <p><i>Interventions sur les champs de la « Conduite de projets – Ingénierie de formation – Ingénierie pédagogique »</i></p>	<p><input type="checkbox"/> A partir d'un diagnostic partagé, accompagner les équipes dans la mise en place d'actions et/ou de dispositifs spécifiques pour prévenir le risque de décrochage scolaire au sein de l'établissement.</p> <p><input type="checkbox"/> Aider les équipes dans la conception de modules de remobilisation à destination des élèves en risque de décrochage scolaire.</p> <p><input type="checkbox"/> Contribuer à la mise en œuvre et l'animation éventuelle de situations d'enseignement et d'apprentissage permettant de prévenir le décrochage scolaire.</p>

	<input type="checkbox"/> Accompagner les équipes dans la réponse à l'« Appel à projet MLDS » <input type="checkbox"/> Soutenir les équipes dans la mise en œuvre concrète de l'action financée par la MLDS. <input type="checkbox"/> Demande de formation des personnels. Préciser la catégorie de personnel concernée et la thématique de formation souhaitée. <input type="checkbox"/> Enseignants <input type="checkbox"/> PP <input type="checkbox"/> RDS <i>Thématique souhaitée :</i>
<p><u>AUTRES TYPES DE DEMANDES</u></p> <p><i>Préciser :</i></p>	

<u>CADRE RÉSERVÉ À L'EPLE</u>	
NOM du Chef d'établissement demandeur :	
Demande transmise le : / / 20.....	
à : <i>(Préciser le nom et la fonction de la personne : IEN-IO de votre département et/ou animateur commission FoQualE)</i>	
Signature du Chef d'établissement demandeur :	

<u>CADRE RÉSERVÉ À L'IEN-IO ET/OU À LA COMMISSION FOQUALE</u>	
Demande validée*/refusée* le : / / 20.....	
par <i>(préciser le nom et la fonction de la personne :)</i>	
Intervention qui sera assurée par <i>(préciser le(s) nom(s) du (des) coordonnateur(s) MLDS) :</i>	
Demande transmise au(x) coordonnateur(s) MLDS le : / / 20..... par <i>(Préciser le nom et fonction de la personne)</i>	
Signature	
<i>*Rayer la mention inutile</i>	

Outil 4 : Bilan annuel du GPDS (année N) et perspectives (année N+1)

**MISSION DE
LUTTE CONTRE LE
DÉCROCHAGE
SCOLAIRE**

Année scolaire	Nombre de GPDS
Présentation en CA :	

Bilan quantitatif

Nombre d'élèves, de classes suivis	Problématiques traitées	Projets mis en œuvre / Actions engagées
	-	-
	-	-
	-	-

Bilan qualitatif

Éléments du GPDS à évaluer				
	L'APPROCHE de la problématique du décrochage scolaire au sein de l'EPL : représentation du décrochage, repérage des élèves en risque de décrochage, accompagnement des équipes, posture professionnelle, ...	LES ACTIONS MENÉES en matière de prévention et de prise en charge du décrochage : projets montés, modalités d'intervention, outils utilisés, partenariats développés, ...	L'ORGANISATION du GPDS : fréquence, partage et diffusion des informations, respect de la loi RGPD, suivi des situations, ...	L'APPORT DE L'APPUI DE LA MLDS : impact des interventions de la MLDS sur les actions engagées au sein de l'établissement, sur les élèves, sur la communauté éducative, ...
<u>POINTS POSITIFS</u> <i>Évolutions et transformations prometteuses que l'on va chercher à maintenir et/ou renforcer.</i>				
<u>AXES DE PROGRES</u> <i>Évolutions et transformations attendues mais qui n'ont pas émergé et auxquelles il faudra remédier.</i>				
<u>POINTS DE VIGILANCE</u>				

ANNEXE :

Enjeux du décrochage scolaire et état de la recherche pour engager des pistes de réflexion

1 : <u>Comprendre le décrochage scolaire</u>	p. 31
1.1 : Quelques définitions liminaires	p. 31
1.2 : Les enjeux du décrochage scolaire	p. 32
1.3 : Des facteurs multiples	p. 33
1.4 : Processus du décrochage scolaire : modèles dynamiques explicatifs	p. 35
1.5 : Profil des élèves en risque décrochage scolaire	p. 39
1.6 : L'absentéisme : un indicateur du décrochage scolaire	p. 41
2 : <u>Agir</u>	p. 42
2.1 : Le repérage des élèves en décrochage scolaire.....	p. 44
2.2 : Préconisations pour lutter contre le décrochage scolaire	p. 48
2.3 : Les différents niveaux d'action	p. 49
3 : <u>Le GPDS : Observatoire centrale de pilotage de la lutte contre le décrochage Scolaire</u>	
3.1 : Les modalités de collaboration des acteurs au sein du GPDS	p. 54
3.2 : Les principaux champs d'intervention pilotés par le GPDS	p. 57
4 : <u>Ressources à consulter</u>	p. 59

1 : Comprendre le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire nous apparaît de prime abord comme un phénomène connu et ancien. Les auteurs (qu'ils soient sociologues, pédagogues, philosophes...) abordent la notion de décrochage scolaire en lui attribuant d'emblée une terminologie foisonnante : *démobilisation scolaire* (Ballion), *désaffiliation* (Castel), *non affiliation* (Coulon), *décrochage passif* (Rochex); *exclus de l'intérieur* (Bourdieu et Champagne), ...

Pour être en mesure d'apporter un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de ces élèves en décrochage, il est nécessaire de comprendre le processus, souvent complexe, qui a pu les mener à cette situation. Pour cela, on doit s'appuyer sur des indicateurs tangibles et observables qui permettront d'approfondir les facteurs qui y ont contribué.

1.1 : Quelques définitions liminaires

Le décrochage scolaire peut se définir comme :

- « **Un processus plus ou moins long qui n'est pas marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution** » (Guigue, 1998). Il s'oppose ainsi à la démission ou à l'exclusion.
- « **Un processus de désadhésion au système et/ou un accrochage manqué qui conduiront à une désaffectation** » (Blaya, Hayden, 2003) dont la déscolarisation serait l'ultime étape.
- « **La non-poursuite d'études avant l'achèvement de la scolarité secondaire** » (Bernard, 2015). Ainsi, la norme minimale à atteindre devient l'enseignement secondaire complet pour l'ensemble de la jeunesse.

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse définit comme décrocheur, *tout jeune qui a décroché du système de formation initiale, en cours ou en fin d'année scolaire, sans avoir acquis un niveau de diplôme minimal* (Circulaire du 10 février 2011). Pour l'Éducation Nationale, *le décrochage est un processus qui conduit chaque année des jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou à un diplôme à finalité professionnelle, de type Certificat d'Aptitude Professionnelle*. Il est inscrit dans le code de l'éducation aux articles L122-2 et L313-7.

Pour accompagner ce public non qualifié, le Ministère a fixé *l'obligation de proposer aux jeunes de 16 à 18 ans, sans diplôme et sans emploi, qui ont démissionné ou qui ont été désinscrits par décision académique suite à un absentéisme continu, des solutions de formation ou d'insertion leur permettant de préparer leur entrée dans la vie active*.

Au début des années 2 000, une nouvelle classification sociale a émergé : le NEET (Not in Education, Employment or Training), qui regroupe, en France, l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui est ni en emploi, ni en études, ni en formation. Cette nouvelle catégorie est très hétérogène et va bien au-delà des décrocheurs ou des jeunes en difficulté à laquelle elle est souvent réduite : « Un tiers des jeunes sont sans emploi ni formation depuis trois mois ou moins. À l'inverse, près de la moitié sont dans cette situation depuis au moins un an. Les « peu » ou « pas diplômés » sont les premiers concernés : deux jeunes sur trois ayant un niveau de diplôme inférieur au CAP ou au BEP sont dans cette situation. Ceux dont les parents sont chômeurs ou inactifs sont aussi davantage concernés que les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Ainsi que ceux qui sont nés à l'étranger.

Dans ce contexte, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée, depuis la rentrée 2020, jusqu'à l'âge de 18 ans. Cette obligation de formation permet ainsi de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion.

1.2 : Les enjeux du décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est une préoccupation tant pour la société que pour les gouvernements et les chercheurs. A ce titre, la **lutte contre le décrochage scolaire est devenue une priorité nationale et un enjeu dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 »**. Elle articule prévention et remédiation autour d'un objectif central : faire que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

Dans le dossier de synthèse de la conférence de comparaisons internationales : « *Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ?* », le Conseil national d'évaluation de système scolaire (CNESS) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) déclinent ainsi en novembre 2017 les différents niveaux d'enjeux du décrochage scolaire.

- Un enjeu individuel :

Le système scolaire est parfois vécu par de nombreux jeunes comme **source de mal-être** ayant des conséquences sur leur qualité de vie et sur leur insertion sociale ou professionnelle. Ce sentiment ressenti chez l'élève peut déboucher sur un décrochage scolaire pouvant avoir un impact sur l'estime de soi (Fortin et al., 2004) et la santé des individus (Grossmann, et Kaestner, 1997).

- Un enjeu social :

Le décrochage scolaire est un des facteurs les plus importants de **risque d'inactivité et/ou de chômage de longue durée** (Scarpetta, Sonnet et Manfredi, 2010). Les jeunes qui ont décroché ont ainsi deux fois plus de risque d'être au chômage que ceux qui sont sortis avec un diplôme de niveau CAP ou baccalauréat (DEPP, 2016). Parmi les sortants de formation en 2010, les sortants non diplômés passent en moyenne autant de temps au chômage qu'en emploi pendant les trois premières années de vie professionnelle.

La recherche montre également que la baisse du décrochage scolaire pourrait diminuer la criminalité (Lohner et Moretti, 2001) et accroître la participation politique (Milligan, Moretti et Oreopoulos, 2003).

Pour les jeunes non diplômés qui trouvent du travail, les emplois occupés en début de parcours d'insertion se concentrent sur certains secteurs d'activité : construction, industrie, commerce et hébergement-restauration. Par rapport aux autres jeunes, ils occupent plus souvent des emplois précaires (contrats à durée déterminée et missions d'intérim), à temps partiel (Joseph et Rouault, 2014) et produit des effets durables sur les carrières des personnes, notamment en matière de salaire (Arulampalam, 2001).

- Un enjeu économique :

Le décrochage scolaire, par le chômage qu'il induit, constitue un manque à gagner pour l'appareil productif et une source de **dépenses futures en matière de transferts sociaux**. Ainsi, en 2012, le cabinet BCG a estimé le coût du décrochage scolaire à la collectivité pour une personne tout au long de sa vie à 230 000 €uros.

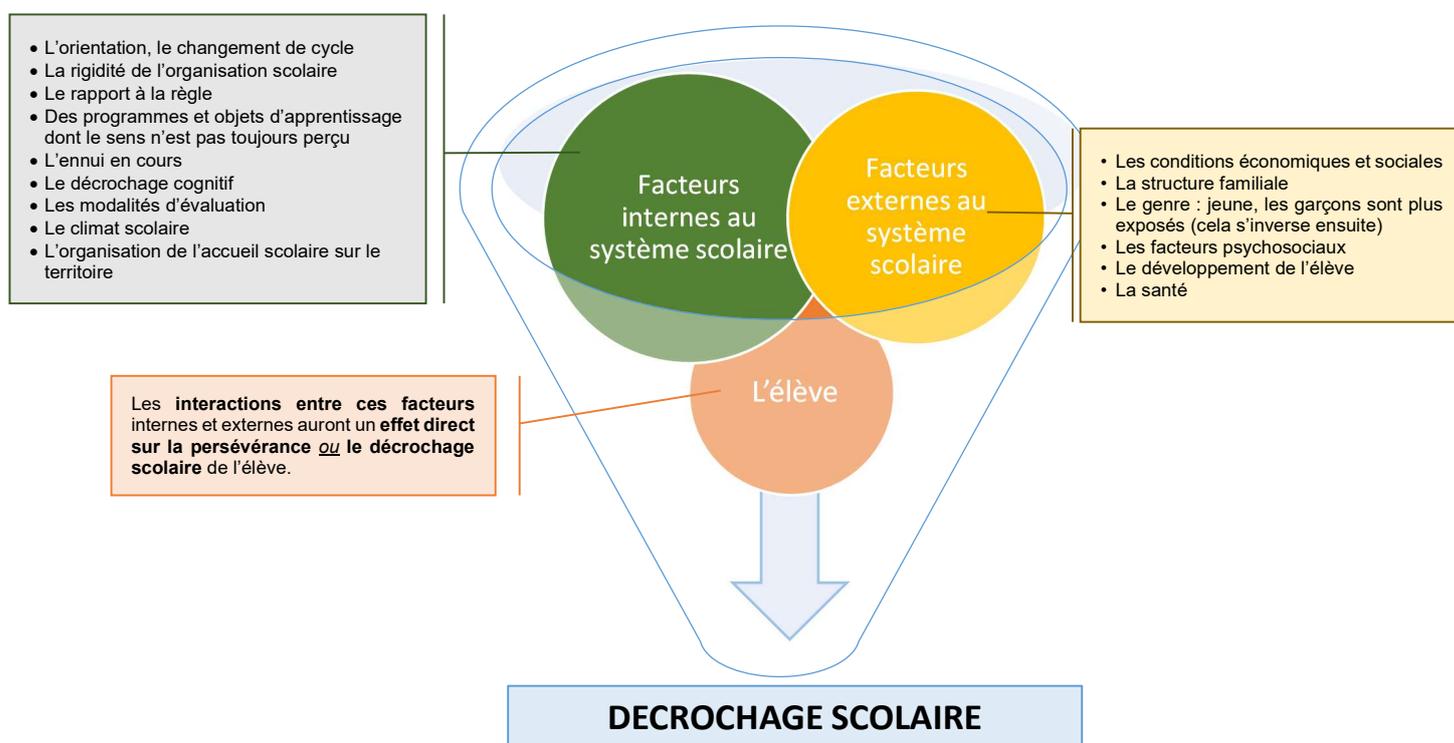
- Un enjeu scolaire :

L'enseignement secondaire complet devient la norme minimale à atteindre pour l'ensemble de la jeunesse (Sommet de Lisbonne, 2000). Dans l'Union européenne, cette norme peut aboutir à une grande diversité de certifications, elles-mêmes obtenues à la suite de formations de durées hétérogènes. Dans ces conditions, la norme de fin d'études peut aboutir à des réalités locales diverses, mais elle a le mérite de définir un standard commun en-dessous duquel on considère la sortie du système éducatif comme précoce.

Ainsi, **la lutte contre le décrochage scolaire apparaît comme un véritable instrument de lutte contre l'exclusion** ; l'absence de diplôme augmentant le risque de rester durablement à l'écart du marché du travail et de la société. Elle représente **un enjeu majeur humain, social et économique**. En effet, le préjudice psychologique du décrochage scolaire est important, tant en termes d'estime de soi que de qualité de vie. Par ailleurs, la non-valorisation des talents représente un gâchis pour la société et menace la cohésion sociale.

1.3 : Des facteurs multiples

Le décrochage scolaire n'est pas un phénomène uniforme et homogène. Il se matérialise par autant de trajectoires individuelles et d'histoires de vie et s'explique par une combinaison de facteurs. Ainsi, derrière ces « symptômes » (manque d'assiduité, démobilisation, démission, ...), il s'avère important de s'interroger sur les facteurs qui sont à l'origine de ce désintérêt de l'élève pour l'école. Ces facteurs peuvent être tant internes au système scolaire (organisation scolaire, climat scolaire, orientation, programmes, pédagogie, modalités d'évaluation, offre locale de formation sur le territoire...) qu'externes (environnement familial et éducatif, conditions économiques et sociales...). La situation singulière de l'élève, qui occupe une place centrale, doit bien évidemment être questionnée (son histoire, son entrée dans les apprentissages, son développement, ses capacités, ses projets, son rapport à l'espace et au temps, ...). L'ensemble de ces éléments interagissant vont contribuer à un maintien dans le système scolaire ou, *a contrario*, à un phénomène de décrochage.



La recherche met ainsi en évidence que l'interactions entre des facteurs à la fois individuels et contextuels, influencent sur le décrochage scolaire :

- **Les facteurs individuels** : genre, milieu social, milieu familial (structure, origine migratoire), facteurs psychosociaux (profil psychosocial), compétences scolaires.
- **Les facteurs de contextes** : ces facteurs sont liés aux spécificités des territoires (offre de formation, moyens de transport, marché local de l'emploi, ...) et des établissements (environnement, accueil et suivi des élèves, climat scolaire, ...).

Cette situation de **désaffiliation par rapport à l'école** (débouchant sur le décrochage scolaire) **est la résultante d'un processus émaillé de ruptures et d'échecs tant scolaires que sociaux et familiaux.** C'est donc bien ce processus à long terme, ce *continuum* aux multiples indicateurs, qui mène à une désadhésion du système ou à un accrochage manqué qui conduira, à plus ou moins long terme, à une désaffection de l'école. Le décrochage scolaire serait donc « l'étape ultime de ce processus » (Danièle Toubert-Duffort) ... souvent vécue de façon douloureuse pour l'élève et sa famille.

Processus du décrochage scolaire

Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ? Conseil National d'Evaluation de Système Scolaire - Novembre 2017



Pour prévenir le décrochage, il s'avère nécessaire d'en préciser les contours, d'en repérer les signes, d'en comprendre les mécanismes et d'enclencher les leviers qui permettront la persévérance scolaire.

La lutte contre le décrochage scolaire apparaît ainsi comme le miroir grossissant de ce phénomène aux multiples facteurs, incluant des typologies très variées, mêlant nécessairement prévention et remédiation ainsi que la mobilisation de multiples acteurs.

1.4 : Processus du décrochage scolaire : modèles dynamiques explicatifs

Toutes les études s'accordent pour dire que **le décrochage scolaire est un processus qui se développe tout au long de la scolarité**. Le décrochage résulte d'une succession ou combinaison de ruptures tout au long de la scolarité de l'élève, à des rythmes divers, depuis l'école primaire jusqu'à l'abandon scolaire. Parler de personnes en « situation de décrochage » permet, à ce titre, de ne pas réduire un jeune à un moment de son parcours.

Aujourd'hui, il y a un consensus scientifique pour reconnaître que **le décrochage est la dernière étape d'un processus dynamique et cumulatif de difficultés tant personnelles et familiales que scolaires et sociales**. Ce processus, qui est la conséquence d'un désintérêt progressif de l'élève pour l'école, n'est pas nécessairement marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'école : l'élève se distancie de l'établissement, des apprentissages, de son projet à un rythme plus ou moins long, propre à chaque jeune. En tant que processus, il peut avoir démarré au cours de l'année scolaire ou être engagé préalablement à l'inscription de l'élève dans l'établissement. L'enjeu consiste alors à distinguer les élèves qui sont déjà entrés dans ce processus de longue date, de ceux qui viendraient d'y rentrer et de ceux qui risqueraient d'y rentrer.

En lien avec la notion de parcours de vie ou de parcours scolaire, **le décrochage peut être appréhendé comme un processus incluant transitions, ruptures, accidents ou événements de vie**.

Ainsi, avant de se trouver en situation de NEET, trois profils différents d'élèves sont à distinguer :

- Les élèves en risque de décrochage : quelques premiers signaux peuvent alerter les équipes éducatives et inciter à la vigilance (fonction de veille).
- Les élèves qui donnent les premiers signes réels de décrochage : tous les signaux ne sont pas nécessairement activés mais ils sont suffisamment manifestes pour qu'une intervention soit nécessaire, notamment s'ils s'associent à un absentéisme perlé.
- Les élèves pour lesquels le processus est engagé de longue date et pour lesquels on cumule les indices... dont éventuellement un absentéisme déjà lourd.

• Le processus du décrochage scolaire selon Bernard, 2015

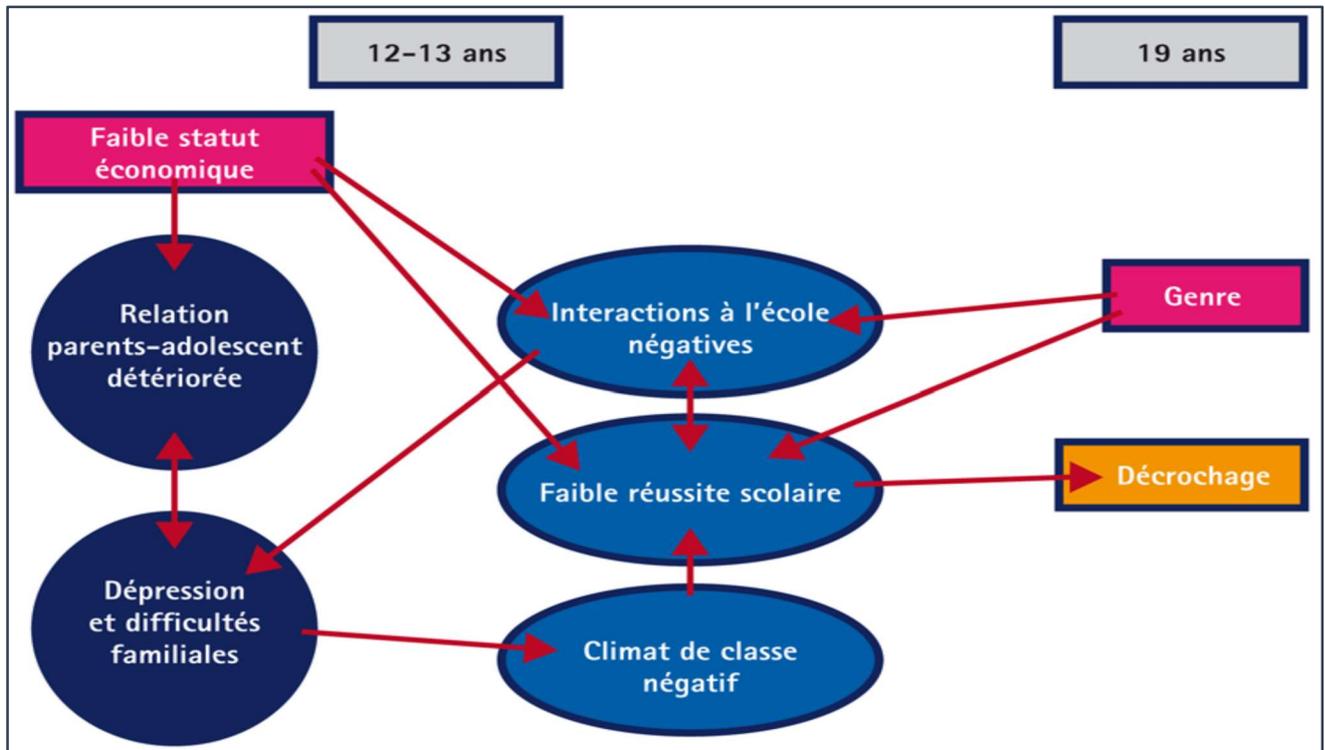
Selon Pierre-Yves BERNARD, le processus de décrochage s'inscrit, dans la majorité des cas, dans un processus marqué en trois étapes qui précèdent la situation de décrochage scolaire. Chacune de ces étapes est marquée par des difficultés spécifiques.

- Premier temps : c'est le temps des *difficultés scolaires précoces*. Même si la manifestation institutionnelle se situe plutôt dans le second degré, le point de départ du processus peut se situer en amont dans le cadre familial et dans l'expérience scolaire du primaire.
- Deuxième temps : c'est le temps des *difficultés scolaires qui se transforment en rejet de l'école*. Cela peut, notamment, se manifester au niveau du comportement avec l'apparition de manifestations de signes de rejet de l'école (cf. [Fiche 2](#) : « Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire »).
- Troisième temps : c'est le temps du *décrochage « hors les murs »*. Contrairement à la vision sécuritaire qui veut que les décrocheurs se retrouvent en bande dans la rue, les décrocheurs restent seuls chez eux la plupart du temps.



- [Le modèle multidimensionnel explicatif du décrochage scolaire selon Fortin et al., 2012](#)

Le Modèle multidimensionnel explicatif du décrochage scolaire propose une explication qui est à la base du programme TRAIT D'UNION développé par le Centre de Transfert pour la Réussite Éducative du Québec.



Modèle multidimensionnel explicatif du décrochage scolaire – Modèle confirmatoire d’analyse d’équation structurale
 Fortin, L., Marcotte, D., Diallo, T., Royer, É., Potvin, P. [2012]. A multidimensional Model of School Dropout from eight years longitudinal study in a General High School Population. *European Journal of Psychology of Education*.

Ce modèle comprend cinq grands facteurs pouvant agir sur le processus de décrochage :

- Une relation parents-adolescent détériorée.
- Des signes de dépression et difficultés familiales.
- Des interactions à l'école négatives.
- Une faible réussite scolaire.
- Un climat de classe négatif.

Deux de ces facteurs s'organisent autour de la famille. La *relation parents-adolescent détériorée*, qui fait référence à la perception de l'élève quant à ses interactions et la communication parents-adolescent, le soutien affectif de ses parents, peut agir sur le processus de décrochage. Ce facteur est en lien avec celui de la *dépression et difficultés familiales*, qui comprend les symptômes de dépression chez l'élève ainsi que les difficultés familiales telles les conflits familiaux et les problèmes de cohésion entre les membres de la famille. L'élève issu d'un milieu familial problématique arrive donc en classe avec des difficultés qui l'empêchent de s'engager pleinement dans sa réussite scolaire.

Les difficultés familiales et la présence de symptômes dépressifs amènent l'élève à avoir une perception de son climat de classe négative, perception qui inclut l'ordre et l'organisation dans la classe, l'engagement de l'élève dans ses activités scolaires et l'environnement de la classe. Cette *perception négative du climat de classe* est source de plus de difficultés à l'école a une influence directe sur la réussite scolaire de l'élève.

Le facteur des *Interactions à l'école négatives* -qui comprend la coopération de l'élève dans ses activités scolaires, ses problèmes de comportement et les attitudes de l'enseignant- contribue aussi aux difficultés scolaires et influence la faible réussite scolaire de l'élève. Ce

dernier facteur influence les difficultés familiales et la dépression, ce qui suggère que les difficultés scolaires de l'élève augmentent les conflits dans la famille.

De plus, deux autres facteurs, qui sont très documentés dans les écrits scientifiques, contribuent aussi à prédire le décrochage scolaire : il s'agit du *faible statut socioéconomique* (revenu de la famille, scolarité du père et de la mère) et le *genre*.

En effet, le fait de provenir d'un milieu socioéconomique défavorisé a souvent un effet négatif sur les interactions à l'école, la réussite scolaire et les relations parents-adolescents.

Quant au genre, les garçons se distinguent des filles sur la réussite scolaire et les interactions à l'école, qui seraient plus problématiques pour les garçons.

Il est à noter que dans ce modèle, le seul facteur directement en lien avec le décrochage scolaire est la *Faible réussite scolaire*, mais cette dernière est influencée par l'ensemble des facteurs.

Ainsi, **ce modèle montre que le jeune quitte l'école à la suite d'un cumul de difficultés tant personnelles et familiales que scolaires et sociales.**

- **[La fabrique du décrochage, MENESR – DEPP, novembre 2014](#)**

[Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire – Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique](#)

Un consensus se dégage également de la littérature et de la recherche scientifique pour appréhender le décrochage comme un **processus multifactoriel comportant des facteurs externes et internes à l'école interagissant entre eux**. A ce titre, les Québécois parlent de « non-appartenance » au lycée ou de non-affiliation afin d'évoquer un processus complexe, individuel, familial et institutionnel au terme duquel un élève décroche.

L'étude des interactions entre l'élève, les parents et l'école ainsi qu'entre les facteurs internes et externes du décrochage permet à ce titre de :

- Mettre en lumière la **très grande variété de cas et d'histoires personnelles de décrocheurs**.
- **Encourager une nécessaire collaboration entre les acteurs des sphères pédagogique, éducative, sociale et médicale autour du jeune**, à tous les moments du processus, et cela, dès le primaire. Les inspecteurs généraux le rappellent : « *L'école ne porte pas seule la responsabilité des causes du décrochage, elle ne peut donc pas à elle seule y apporter une réponse. Il lui faut accepter de collaborer avec toutes les institutions qui, chacune dans leur champ de compétences, peuvent et doivent partager les réponses globales à mettre en œuvre pour chaque décrocheur. L'intégration d'alliances éducatives, qui ont fait la preuve de leur efficacité, s'impose* ».

A ce titre, la « roue du décrochage scolaire » est un outil qui permet d'illustrer la complexité et la multiplicité des processus pouvant mener au décrochage scolaire.

Dans ce schéma :

⇒ La distinction entre temps premier / secondaire / tertiaire correspond à l'apparition successive dans le temps d'une multiplicité de facteurs externes (en noir) ou internes (en blanc) au système scolaire.

Remarque : le choix de trois niveaux temporels est arbitraire. On pourrait en envisager deux ou plus.

⇒ La rotation des cercles de facteurs les uns par rapport aux autres permet de visualiser une multiplicité de combinaisons et d'interactions entre ces facteurs.

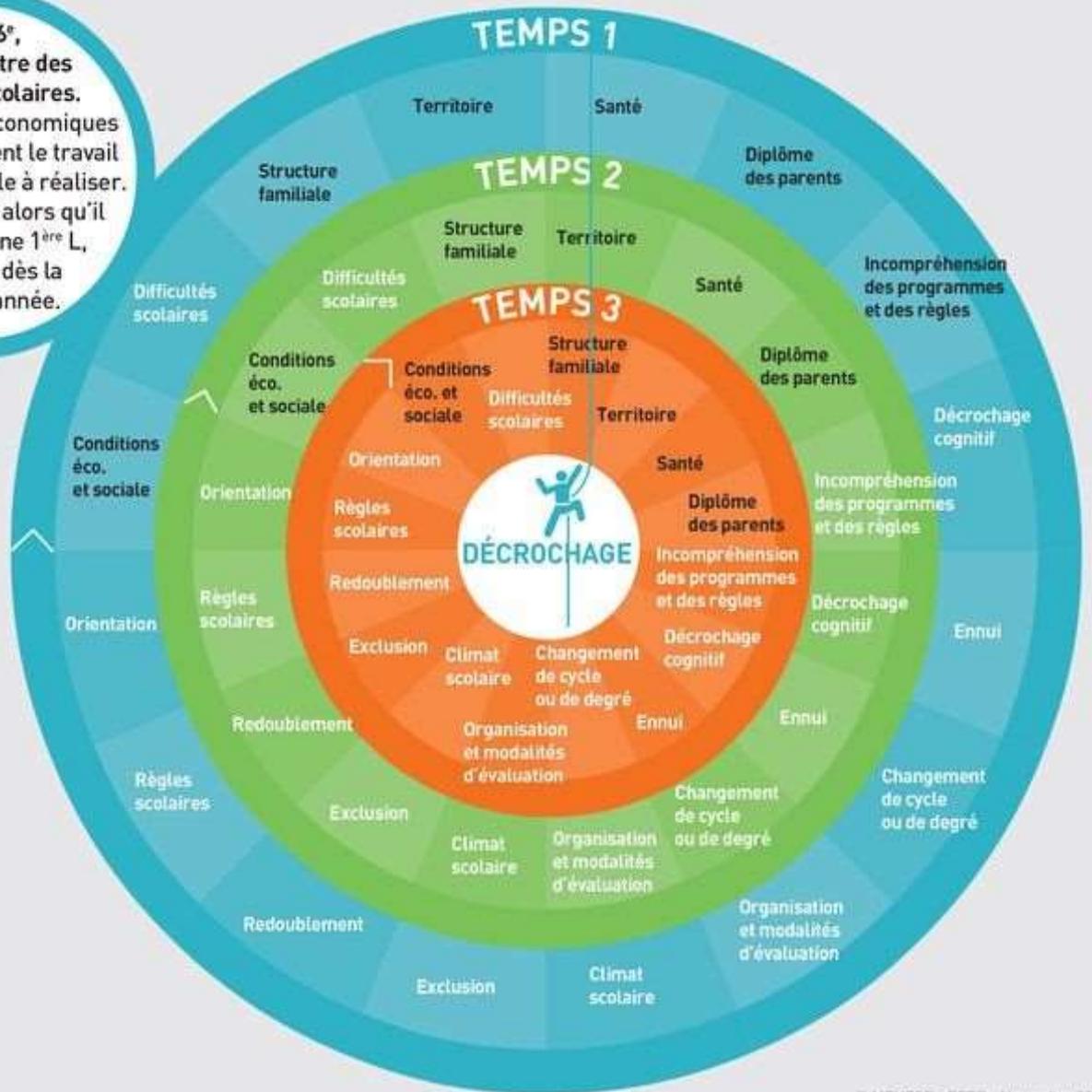
Remarque : cet outil n'a pas vocation à être utilisé pour identifier des solutions possibles. Celles-ci sont à construire selon chaque cas, dans l'interaction entre l'élève, l'école, ses parents et les autres acteurs éducatifs.

La fabrique du décrochage

Dès la 6^e, Paul rencontre des difficultés scolaires.

Ses conditions économiques et sociales rendent le travail à la maison difficile à réaliser.

Orienté en CAP alors qu'il voulait faire une 1^{ère} L, il décroche dès la première année.



1.5 : Profil des élèves en risque de décrochage scolaire

Mettre en place une typologie des élèves en situation de décrochage scolaire peut s'avérer complexe. En effet, cela renvoie à des réalités individuelles et collectives parfois fort différentes mais également à des expériences personnelles dans le cadre desquelles l'élève va interagir avec son environnement scolaire, social et familial. C'est pourquoi **on ne peut imaginer un profil unique de décrocheurs**.

Dans les recherches, si on s'inspire des travaux menés par Véronique Barthélémy¹, plusieurs profils peuvent ainsi se dégager :

- Les élèves présentés comme tranquilles, silencieux ou discrets ayant des difficultés d'apprentissage mais ne présentant pas, en tant que tel, des troubles du comportement. Leurs résultats scolaires sont faibles.
- Les élèves dits désengagés peu intéressés, peu motivés par l'école ou dépressifs. Ils peuvent avoir des résultats scolaires bons ou dans la moyenne, mais perçoivent négativement le climat d'une classe, ou déclarent souvent souffrir d'une faible cohésion familiale.
- Les élèves présentant des comportements inadaptés ou antisociaux ayant des difficultés de comportement et d'apprentissage. Ils rencontrent souvent des problèmes familiaux et peuvent présenter des signes de délinquance.

Cette classification reprend en grande partie celle mise en place par Janosz qui relie le décrochage à trois types de facteurs :

- La participation (implication) scolaire.
- Les résultats scolaires.
- L'engagement scolaire (adhésion, identification).

En se référant à ces trois variables, il met ainsi en évidence quatre catégories de profils d'élèves décrocheurs : les discrets, les désengagés, les performants et les inadaptés.

Les différents profils du décrochage scolaire (Janosz et al., 2000)

Les décrocheurs discrets	Les décrocheurs désengagés	Les décrocheurs sous-performants	Les décrocheurs inadaptés
Ce sont les élèves sérieux, conformes aux règles scolaires, mais qui obtiennent des résultats en dessous de la moyenne.	Ils se caractérisent surtout par de faibles aspirations scolaires et un faible niveau de compétence perçue ; ils n'ont pas des résultats très faibles, mais sont souvent dans une situation de rejet de l'institution scolaire.	Ce sont les élèves qui obtiennent des résultats très faibles, sans manifester par leurs comportements une opposition à l'école.	Ils rassemblent les élèves manifestant à la fois des problèmes de comportement et des problèmes d'apprentissage.

¹ Véronique Barthélémy & Sébastien Bauby. (2019). Rapport du projet de recherche de l'ESPE sur les « Dispositifs d'accompagnement et de prévention du décrochage scolaire dans les établissements du second degré : vers une nouvelle dynamique pour des pratiques collaboratives des acteurs de la communauté scolaire ? », 2019.

Pour parvenir à repérer ces élèves en risque/situation de décrochage, il s'avère nécessaire de se référer à certains signes (attitudes, manifestations). Ainsi, Fortin répertorie les principales difficultés observables de l'élève en situation de décrochage et établit les éléments de repérage suivants :

- Présence de signes de désengagement scolaire
 - Haut taux d'absentéisme et/ou retards fréquents (absentéisme de l'intérieur) pouvant déboucher sur des mesures disciplinaires fréquentes (suspensions, retenues).
 - Faible/absence d'implication et de participation à la vie de l'école.
 - Ne fait pas ses devoirs, n'a pas son matériel (désinvestissement scolaire).
- Difficultés scolaires(datant souvent du primaire)
 - Échecs à répétition.
 - Redoublement ou chevauchement sur plusieurs niveaux scolaires.
 - Démotivation sur le plan scolaire.
 - Évitement de la tâche.
 - Chute brutale des résultats.
- Présence de problèmes personnels
 - Problèmes extériorisés en classe et/ou dans l'établissement (opposition, agressivité, délits, apathie).
 - Problèmes intériorisés (dépression, anxiété).
- Difficultés sociales
 - Tendance à s'associer à des pairs qui ont des difficultés d'adaptation sociale et scolaire.
 - Difficultés à établir des relations significatives avec les adultes de l'école.
- Perception négative du milieu scolaire
 - Relations conflictuelles avec ses enseignants.
 - Considère le climat de classe comme étant problématique.
 - Ne perçoit pas/peu de soutien de la part des enseignants.
 - Rapport difficile à la famille lors des contacts.

L'ensemble de ces éléments est à observer et à prendre en considération pour, ensuite, trouver des actions de remédiation à mettre en place.

1.6 : L'absentéisme : un indicateur du décrochage scolaire

Prendre en charge les élèves en risque de décrochage scolaire passe, notamment, par un repérage précoce des élèves en risque de décrochage. Pour cela, on peut se référer à certains indicateurs. De nombreux indicateurs (informations quantifiables) permettent d'identifier de façon statistique le décrochage scolaire (que ce soit au niveau d'un élève, d'une classe, d'un établissement, à l'échelle territoriale, ...). Une fois les élèves en risque/situation de décrochage scolaire identifiés, il est nécessaire d'analyser et de comprendre, en équipe, les facteurs (causes) qui y ont conduit.

Pour identifier les élèves en risque de décrochage au sein des EPLE, on a fréquemment recours aux indicateurs de Vie Scolaire : nombre d'absences, de retards, d'incidents (rapports d'actes d'incivilité, agressivité, violence, non-respect du règlement, sanctions, retenues, exclusions), résultats scolaires (notes faibles ou en baisse). Parmi ces indicateurs, on se réfère très souvent à l'absentéisme.

L'absentéisme est défini par 4 demi-journées ou plus d'absences injustifiées (sans motif légitime ni excuse valable) par mois (article L131-8 du code de l'éducation). Il est à considérer comme l'un des signes précurseurs du décrochage et, à ce titre, sa prévention fait partie des politiques de lutte contre le décrochage scolaire.

Afin d'analyser finement les facteurs pouvant influencer l'absentéisme scolaire, Monseur et Baye (Cnesco, 2017) ont proposé une étude des résultats de PISA 2015 sur 26 pays de l'OCDE. Leur étude intègre dans leurs modèles d'analyse 17 indicateurs relatifs à l'élève (caractéristiques individuelles, parcours scolaires, perception, rapport aux apprentissages) et à son établissement (composition sociale, taille, climat scolaire, ...); ces différents indicateurs pouvant influencer le risque de décrochage scolaire.

Il est à noter que, à niveau socio-économique et culturel, filière d'enseignement, taille et climat scolaire de l'établissement identiques, les facteurs les plus associés au risque de s'absenter sont :

- l'absentéisme moyen dans l'établissement (« effet de pairs ») ;
- le rapport aux enseignements (plaisir d'apprendre, anxiété vis-à-vis des évaluations, sentiment d'être victime d'injustice de la part des enseignants) ;
- le sentiment d'appartenance à l'établissement ;
- le statut vis-à-vis de l'immigration ;
- les résultats scolaires (dans une moindre mesure).



2 : Agir

La politique de lutte contre le décrochage scolaire a été définie avec l'ambition de pouvoir agir sur l'ensemble du parcours du jeune, depuis la maternelle jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Il revient ainsi aux établissements scolaires d'agir le plus précocement possible pour prévenir les risques de décrochage et de tout mettre en œuvre pour que :

- Les élèves ne quittent leur formation initiale sans avoir obtenu une qualification.
- Des interventions soient mises en place le plus rapidement possible sur le volet de la prévention ... lorsque les actions de droit commun liées à la persévérance scolaire se sont avérées inopérantes.

Cette politique de lutte contre le décrochage scolaire et de prise en charge des élèves en situation de décrochage est largement déployée au sein de l'Éducation nationale : les textes de lois ou les circulaires ont été nombreux ces dernières années pour en définir les objectifs et modalités. On peut notamment citer le « Programme Nouvelle Chance² » en mai 1999, la « Stratégie Europe 2020³ » d'avril 2013, « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire⁴ » en novembre 2014, le « Droit au retour en formation⁵ » en décembre 2015, ou plus récemment « l'Obligation de formation des 16-18 ans ⁶ ».

Ce travail de **lutte contre le décrochage scolaire passe par une mobilisation forte, concertée et réussie de tous les acteurs**, depuis les niveaux national et régional, jusqu'à l'établissement scolaire. A chacun de ces niveaux, un certain nombre d'acteurs et d'instances -tant internes qu'externes à l'EPL- doivent être mobilisés ; chacun devant agir de façon éthique et rester dans son champ professionnel d'intervention.

En premier lieu, il revient aux établissements scolaires d'agir pour prévenir les risques de décrochage et de tout mettre en œuvre pour que les élèves ne quittent la formation initiale sans avoir obtenu une qualification. Le **Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)** et le **Référent décrochage scolaire (RDS)** jouent quant à eux un rôle essentiel au sein de chaque établissement du second degré.

Le **réseau FoQuALE** (Formation, Qualification, Emploi)⁷, grâce à la mobilisation de tous ses membres, et l'équipe ressource de **coordonnateurs de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)** contribuent à assurer les conditions de mise en œuvre de la politique académique pour l'accompagnement des élèves du 2nd degré en risque ou en situation de décrochage scolaire.

En fonction des problématiques et des difficultés rencontrées, les coordonnateurs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) peuvent être mobilisés.

Sur les champs du conseil, de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique, les coordonnateurs de la MLDS peuvent ainsi être sollicités pour intervenir :

- Auprès du GPDS : aide à la mise en place d'un diagnostic partagé et à l'analyse de situations ; appui technique dans la mise en place des aménagements des parcours des élèves en risque de décrochage ; identification des partenaires internes et externes à l'établissement à mobiliser, ...
- Auprès des équipes de l'EPL : accompagnement dans la mise en place d'actions et/ou de dispositifs spécifiques permettant de prévenir le risque de décrochage scolaire au sein de l'établissement ; appui dans la conception de modules de remobilisation et la mise en œuvre

² <https://www.education.gouv.fr/bo/1999/21/ensel.htm>

³ <https://www.eesc.europa.eu/resources/docs/mid-term-of-the-europe-2020-strategy-fr.pdf>

⁴ https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/action/piece-jointe/2016/11/dp_tous_mobilises_pour_vaincre_le_decrochage_scolaire_14_nov.pdf

⁵ <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo12/MENE1505327C.htm>

⁶ <https://www.education.gouv.fr/l-obligation-de-formation-des-16-18-ans-306954>

⁷ <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo14/MENE1306159C.htm>

de situations d'apprentissage permettant de prévenir le décrochage scolaire ; soutien des équipes dans la mise en place d'actions financées par la MLDS, ...

À retenir

Plus on agit tôt en équipe pluri-catégorielle en amont du décrochage, moins il y a de risque de rupture.

Il convient donc de privilégier avant tout le principe de la persévérance scolaire et de mettre en place des actions plus ciblées lorsque les mesures de droit commun s'avèrent inopérantes (mise en place d'actions spécifiques d'intervention et de remédiation à différents niveaux).

Les équipes de la MLDS se tiennent à la disposition des établissements pour les accompagner dans la mise en place d'action de prévention du décrochage scolaire.

2.1 : Le repérage des élèves en décrochage scolaire

Lutter contre le décrochage scolaire au sein de l'établissement scolaire nécessite d'**identifier, le plus précocement possible, les élèves présentant des signes de décrochage**. Être vigilant aux premiers signes perceptibles en classe/dans l'établissement permet ainsi de mieux prévenir le décrochage, de contribuer à la compréhension en équipe des facteurs qui y ont conduit et d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.

Dans cette phase de repérage, les éléments suivants sont à identifier :

- **Les indicateurs du décrochage (données chiffrées)**

Il s'agit d'informations quantifiables qui permettent d'identifier le décrochage scolaire de façon statistique pour un élève, une classe, un établissement voire à l'échelle territoriale : nombre d'absences, retards, incidents (rapports d'actes d'incivilité/agressivité/violence/non-respect du règlement, sanctions, retenues, exclusions) et résultats scolaires (notes faibles ou en baisse).

- **Les signes (manifestations)**

[Cf. Outil 2.2](#) : « Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire »

Il s'agit des attitudes de l'élève observées au sein de l'établissement, en particulier de la classe, qui, en complément des indicateurs, permettent d'identifier de façon préventive un désengagement cognitif, comportemental, affectif, social et/ou un manque de performance (retard scolaire) au regard des attendus scolaires (« métier d'élève », niveau, résultats) et comparativement aux autres élèves du groupe. Ces signes (plus ou moins visibles et de natures très diverses) peuvent être confrontés à des observations complémentaires fournies par les autres membres de l'équipe enseignante et éducative, par le dossier scolaire, par l'élève (questionnaire, entretien), ses pairs (ou l'observation dans ses relations) et par sa famille.

Attention :

Un signe peut manifester plusieurs types de difficultés. Ainsi, à titre d'exemple, des signes réitérés d'inattention pourraient recouvrir, entre autres :

- ✓ Un trouble déficitaire de l'attention (diagnostiqué ou non).
- ✓ Un décrochage cognitif dû à l'ennui, au désintérêt (manque de sens).
- ✓ Des difficultés extérieures à l'école qui préoccupent l'élève.
- ✓ Des problèmes relationnels ou au sein de la classe qui l'empêchent de s'investir dans les apprentissages.
- ✓ Des problèmes d'hygiène de vie (troubles du sommeil, addictions, ...).

- **Les facteurs (causes)**

Il s'agit des éléments du parcours scolaire, du parcours de vie et de l'environnement de l'élève qui informent, lorsqu'on les associe, sur l'ensemble des causes vraisemblables des événements collectés dans les indicateurs du décrochage. C'est l'investigation (échange et recueil d'informations objectives à partir des indicateurs et des signes) qui permet de les déterminer et de proposer un projet d'accompagnement de l'élève adapté à ses besoins.

C'est l'investigation et le recoupement de plusieurs indicateurs et signes qui permettent d'aboutir à l'identification des causes du décrochage.

Ils peuvent être pris en compte immédiatement pour amener à échanger des informations sur la situation avec les membres de l'équipe et l'élève et à ajuster de façon préventive son intervention pédagogique et didactique.

Ils pourront également faire l'objet d'un signalement au GPDS s'ils sont répétés, durables ou importants (estimation du degré de gravité).

Le repérage de l'ensemble de ces indicateurs, signes et facteurs de décrochage permet de :

- **Identifier de façon préventive** un éventuel **désengagement** cognitif, comportemental, affectif, social et/ou un manque de performance de l'élève au regard des attendus scolaires et comparativement aux autres élèves du groupe. Cette analyse doit être complétée par **l'identification des facteurs de persévérance scolaire** de l'élève qui permet, quant à elle,

de repérer les **points d'appui sur lesquels se reposer** dans le cadre du plan d'accompagnement du jeune.

- **Attirer l'attention sur ces signes répétés, durables ou importants** et de **les traiter dans un premier temps au sein de la classe et/ou de l'établissement** avant une éventuelle présentation de la situation en cellule de veille et/ou en GPDS. Ainsi, le repérage et l'analyse de ces signes doit amener le professionnel à se questionner sur les points suivants :
 - Y-a-t-il un risque pesant sur la réussite du parcours de l'élève ? → risque de décrochage scolaire pour l'élève concerné ?
 - Après de qui évoquer la situation de l'élève concerné (professeur principal, CPE, RDS...) ?
 - Que faire, au sein de la classe/de l'établissement pour favoriser l'engagement de l'élève concerné ?
 - Faut-il faire remonter la situation en cellule de veille et/ou GPDS ?
- **Recueillir et échanger** des informations objectives permettant d'aboutir à l'identification des causes du décrochage : éléments du parcours scolaire, du parcours de vie, de l'environnement de l'élève qui informent, lorsqu'on les associe, sur l'ensemble des causes vraisemblables des événements collectés dans les indicateurs du décrochage. **C'est l'investigation et le recoupement de plusieurs indicateurs et signes qui permettent d'aboutir à l'identification des causes du décrochage.** Ils peuvent être pris en compte immédiatement pour amener à échanger des informations sur la situation avec les membres de l'équipe et l'élève et à ajuster de façon préventive son intervention pédagogique et didactique.
- **Traiter** la situation de décrochage de l'élève en proposant une démarche de résolution de problème adaptée.

À retenir

La prise en charge du décrochage scolaire repose sur une phase préalable d'identification des signes et des causes du décrochage qui **doit respecter une certaine méthodologie de traitement** :

- **Repérer** : prendre connaissance des signes et indicateurs du décrochage, s'assurer qu'il existe un problème réel et impactant (signes répétés, durables, importants, inquiétants).
- **Échanger** : parler de la situation de l'élève avec les équipes (regards croisés), collecter des informations auprès de tous les professionnels qui encadrent l'élève, du jeune lui-même, de sa famille, des éducateurs et autres intervenants extérieurs, ...
- **Signaler** la situation au Professeur principal, CPE, RDS, chef d'établissement.
- **Analyser** l'ensemble des facteurs en équipe pluridisciplinaire (notamment en GPDS) pour déterminer les besoins de l'élève, définir des objectifs et des actions à mettre en place.
En complément, on peut proposer à l'élève et à sa famille d'interroger des spécialistes de l'Éducation nationale (Psy-EN médecin scolaire, ...) et du secteur médico-social (psychologue, orthophoniste...) afin d'approfondir l'identification des causes grâce à un diagnostic spécifique

Pour rappel

- Le **repérage concerne l'ensemble des membres de la communauté** pédagogique et éducative. → Nécessité de définir en amont les acteurs mobilisés (CPE, enseignant, Psy-EN...) et leurs missions.
- Avant de solliciter l'intervention du GPDS, il est important de voir, au sein de la classe/de l'établissement, les actions de droit commun qui pourraient être mises en place par chacun des membres de la communauté pédagogique et éducative.
- **Quelques indicateurs et/ou signes suffisent à identifier le décrochage.** Être vigilant aux signes perceptibles en classe permet soit de mieux prévenir le décrochage, soit de **contribuer à la compréhension** en équipe des facteurs qui y ont conduit... et d'**apporter une réponse adaptée.**

L'analyse des facteurs du décrochage et des besoins de l'élève étant effectuée, une phase de recherche de solutions (accompagnement, remédiation) peut dès lors être enclenchée.

Point de vigilance

« Dans les observations menées, la mission a noté la **nécessité d'une formation pour savoir aborder les problèmes de l'élève, interpréter la parole et connaître les limites de l'action menée** afin de ne pas s'introduire dans la sphère privée, **apprendre à travailler sur la posture attendue** et à quitter temporairement celle de l'enseignement pour se placer en situation d'écoute.

Elle a également relevé la **nécessité de supervision** par un membre de la communauté éducative ou par un intervenant extérieur, par exemple un psychologue formateur. (...) Les enseignants ont donc à apprendre à lire dans les signes comportementaux la traduction de causes profondes de décrochage pour **changer de regard sur la difficulté et sur l'élève**.

Prévenir le décrochage en comprenant ce qui peut le déclencher chez des élèves ne s'improvise pas, mais s'apprend : que vaut un traitement de problèmes de comportement par renvoi de cours et exclusion temporaire, si les signaux renvoyés par l'élève sur son désarroi ou sa souffrance ne sont pas décryptés au préalable ? Un effort doit être particulièrement entrepris pour former les enseignants dans le domaine du repérage des signes de décrochage⁸ ».

Pour aller plus loin :

La « Grille de repérage des élèves en risque de décrochage scolaire » présentée ci-après s'adresse aux personnes expertes (Référénts décrochage scolaire notamment).

Ce tableau présente d'autres types de signes observables qui viennent compléter ceux présentés dans l'[Outil 2.2](#) qui se veut plus généraliste et synthétique.

⁸ Extrait du rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, « Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée » n°2013-059, juin 2013, pages 45,46.

Grille de repérage des élèves en risque de décrochage scolaire – Grille pour « personnes expertes »

Signes physiques	Signes cognitifs et scolaires	Signes sociaux	Signes comportementaux
<ul style="list-style-type: none"> ○ Hygiène, apparence (désinvestissement, surinvestissement) ○ Perte ou prise de poids ○ Somnolence, apathie, fatigue ○ Agitation, excitation ○ Plaintes somatiques – Manifestations anxieuses (maux de tête, ventre...) ○ Autodestruction ○ Malaises, pertes de connaissance ○ Crises de nerfs, de larmes ○ Passages à l'infirmerie récurrents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficulté à se repérer (temps, espace) ○ Absence, oublis ou dégradation de matériel ○ Absence de prise de notes ○ Difficultés d'expression / de lecture / d'écriture ○ Difficulté à se mettre au travail, se concentrer, maintenir l'effort ○ Difficulté d'appropriation des consignes ○ Difficulté de compréhension ○ Non maîtrise de la langue française ○ Difficulté de mémorisation ○ Difficulté d'organisation (classeur, tâches) ○ Lenteur d'exécution ○ Réponse ou exécution automatique (sans réflexion) ○ Tâches effectuées rapidement, sans soin ○ Absence de travail rendu ou irrégularité ○ Résultats en baisse ou irréguliers ○ Niveau supérieur / inférieur à celui du groupe classe ○ Retard de connaissances ou de compétences dans un domaine ○ Désintérêt des résultats ○ Absence de projection sur le projet d'études, professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à l'écart (de soi-même ou par les autres) ○ Victimisation ○ Harcèlement ○ Bavardages ○ Conflits ○ Organisation de chahut, posture de « pitre » ○ « Leadership » négatif, posture de chef ○ Regroupement en bandes, entre pairs ○ Relation décalée à l'adulte, à ses pairs ○ Décalage avec les codes sociaux ○ Non respect des règles de la classe, de l'établissement ○ Environnement familial peu facilitant (Relation École/famille difficile, peu/pas de coopération, ...) ○ Surcharge d'activités/responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comportement à risque ○ Manque de confiance en soi et estime de soi ○ Discours négatif par rapport à sa personne ○ Anticipation de l'échec ○ Inattention, instabilité ○ Passivité ○ Prises de parole déplacées ○ Sautes d'humeur ○ Changement ou dégradation du comportement ○ Réactions agressives ○ Insultes ○ Menaces ○ Oppositions ○ Réactivité au « non » ○ Inhibition, repli, mutisme ○ Refus d'activités (travail en classe, stage en entreprise) ○ Sorties de cours, départs prématurés ○ Fuite du contact, rejet de l'aide ○ Actes de violence physique ○ Demandes excessives d'attention, d'aide ○ Discours négatif (sur soi, les autres, l'école, le métier, l'avenir...)

2.2 : Préconisations pour lutter contre le décrochage scolaire

Le CNESCO présente des préconisations pour agir plus efficacement face au décrochage scolaire en France. Ces préconisations s'articulent autour de trois orientations présentées ci-après.

❖ En urgence : des actions à mener auprès des élèves en risque de décrochage

Pour prévenir le risque de décrochage au sein de l'établissement, il est indispensable de **mettre en place, le plus en amont possible, des actions spécifiques permettant de limiter le risque de rupture avec l'école**. Cela passera par 3 types d'actions développées durant cette période de pré-décrochage.

○ Identifier les signes du décrochage

- L'ensemble des informations scolaires doivent être mutualisées et facilement accessibles.
- Les personnels de l'établissement, en particulier les enseignants, doivent être formés.
- Recueillir des informations auprès des élèves. Les équipes doivent disposer d'indicateurs de décrochage scolaire (cf. dans la mallette [Outil 2.2](#) : « Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire »).

○ Développer des alternatives pour éviter les sorties des élèves des classes/des établissements

- Agir sur les différentes causes du décrochage de l'élève en situation de décrochage et formaliser des objectifs de travail à privilégier → Proposer des réponses adaptées.
- Mettre en place un suivi des élèves fragilisés.
- Soutenir les établissements dans le développement de programmes alternatifs aux exclusions temporaires de l'établissement.

○ Créer des liens avec les familles les plus éloignées de l'école

- Ne pas attendre que les situations se dégradent pour rencontrer les familles.
- Impliquer les familles dès les premiers risques de décrochage identifiés.
- Développer les alliances éducatives.

❖ Sur le long terme : une prévention pour tous les élèves

Au sein de chaque établissement scolaire, il faut **veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour favoriser l'engagement et la persévérance scolaire** de chaque élève. Cela doit passer par la mise en place de différentes actions de prévention visant la qualité des enseignements et l'accompagnement des élèves.

○ Accompagner le parcours de l'élève

- Varier les situations et contextes d'apprentissage des élèves.
- Redonner une perspective aux choix d'orientation.

○ Développer la vie et l'identité de l'établissement

- Développer le sentiment d'appartenance à l'école ou à l'établissement.
- Améliorer le climat scolaire dans les établissements.

❖ Les retours en formation

Pour les élèves ayant décroché, il s'avère indispensable de **mettre en place un suivi efficace** de ce jeune public. Pour cela, un certain nombre de points de vigilance s'impose.

○ Identifier en continu et contacter tous les jeunes ayant décroché

S'assurer que tous les jeunes en situation de décrochage scolaire sont intégrés dans le Système interministériel d'échange d'informations relatives au décrochage scolaire (SIEI), existant depuis 2010.

○ Renforcer et permettre l'accès à une offre de solutions diversifiées

L'offre de rescolarisation, notamment celles de Structures de retour à l'école (SRE) du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (micro-lycées, structures scolaires expérimentales, etc.) doit être renforcée et déployée sur tout le territoire.

*Qualité des apprentissages, aide à l'orientation mais aussi relations avec les parents les plus éloignés de l'école, amélioration du climat scolaire, développement de l'identité de l'établissement et du sentiment d'appartenance à l'école, attention à la santé, ..., les préconisations pluridimensionnelles du Cnesco montrent que **la lutte contre le décrochage scolaire doit se développer selon une vision globale.***

2.3 : Les différents niveaux d'action

Les différents acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire, qu'ils soient internes ou externes à l'Éducation nationale, mettent en œuvre des actions multiples qu'il faut pouvoir mettre en synergie autour de l'élève pour gagner en efficacité (nécessité de travailler dans une dynamique de territoire).

Ces actions peuvent porter sur les champs de :

- La prévention

Créer, au sein de l'EPL, les conditions de l'engagement scolaire doit être une préoccupation de l'ensemble de la communauté éducative. Cela passe notamment par la mise en place d'un ensemble d'actions permettant, notamment, de développer la persévérance scolaire (travail sur le climat scolaire, le sentiment d'appartenance, l'accès aux apprentissages, la santé, ...). Développer la persévérance scolaire au sein de l'établissement va notamment consister à :

- ✓ Favoriser, au quotidien, l'apprentissage, valoriser les réussites et prendre en compte les potentialités de l'élève.
- ✓ Mettre en place et maintenir une relation « École-Famille-Élève » équilibrée et solide.

Une fois écarté le champ du droit commun, restent les actions spécifiques de prévention du décrochage scolaire permettant de répondre à un risque particulier analysé à l'échelle d'un groupe d'élèves, d'un établissement ou d'un bassin.

- L'intervention

Ce type d'action doit intervenir aux premiers signes du décrochage. Cela passe, notamment, par un accompagnement des élèves en risque de décrochage scolaire qui rencontrent des difficultés en cours de formation.

Suite à l'identification des signes de décrochage chez un élève ou un groupe d'élèves, on peut ainsi mettre en place des actions et des dispositifs permettant d'éviter une rupture dans son/leur parcours. Il peut s'agir d'actions de développement des compétences psychosociales, de bilan de compétences, d'aménagement de parcours de formation, de tutorat, de partenariat, d'alliances éducatives, ...

- La remédiation

Cela passe par le déploiement de dispositifs et d'actions de raccrochage permettant la prise en charge des jeunes en situation de décrochage scolaire qui sont sortis, sans qualification, de tout système de formation. Ces dispositifs et actions permettent aux élèves décrochés de revenir en formation et d'accéder à la qualification. L'Éducation nationale est à ce titre concernée par les solutions de retour en formation sous statut scolaire et sous statut d'apprenti dans un établissement de l'Éducation nationale. Les autres solutions relèvent de nos partenaires : mission locale, CFA, école de la 2^{ème} chance, AFPA, ...

Chaque professionnel, à son niveau d'intervention, a un rôle à tenir dans le repérage et la prise en charge des élèves en risque/situation de décrochage scolaire⁹.

❖ Au niveau de l'établissement : la prévention du décrochage

La prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement **est l'affaire de tous**. Cela va impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et pédagogique de l'EPL qui doit développer sa collaboration afin d'améliorer la prévention du phénomène de décrochage. A ce titre, l'idée d'un travail collaboratif, qui peut revêtir des formes diverses, est de mise. Ensemble, ils vont développer un certain nombre d'actions ayant pour visée de favoriser la persévérance scolaire et prévenir les risques de rupture.

Lorsque, en dépit des actions de prévention développées au sein de l'EPL, l'élève manifeste des signes de décrochage des actions de remédiation seront mises en place.

⁹ « Les élèves en situation de décrochage scolaire – Vadémécum à l'attention des équipes pédagogiques et éducatives » - 2017-2018

Ainsi, **dans le cadre de la prévention/intervention, les élèves scolarisés qui présentent des risques de désengagement scolaire en classe** (absentéisme, passivité dans les apprentissages, problèmes de comportement...) **doivent être orientés vers l'instance dédiée de l'établissement appelée Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)**. Après analyse de la situation du jeune par l'équipe pluri-professionnelle du GPDS, différentes solutions peuvent être activées. La mise en place de parcours aménagés est une des solutions possibles. L'ingénierie des solutions retenues tient compte de l'âge du jeune, de ses difficultés, de son projet d'avenir et peut prendre la forme d'un tutorat individuel (méthodologique, disciplinaire...), d'un module collectif (travail autour de l'orientation, de la posture d'élève, de l'estime de soi...), d'un parcours « sur mesure » faisant intervenir différents partenaires (parcours aménagé de formation initiale, clause sociale de formation sous statut scolaire...). Ces parcours, systématiquement encadrés par un personnel référent (enseignant, CPE...), peuvent se déployer au sein de l'établissement du jeune, d'un établissement du bassin ou de la Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)¹⁰.

Lorsque, en dépit des actions de prévention/intervention développées au sein de l'EPLE, l'élève décroche et quitte l'école, il s'avère dès lors nécessaire de mettre en place, au niveau du bassin, des actions de remédiation.

Ainsi, **dans le cadre de la remédiation -c'est-à-dire lorsque les jeunes ne sont plus inscrits dans un établissement scolaire- une part significative d'entre eux sont pris en charge dans le cadre des dispositifs spécifiques de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire**. Organisés en fonction des besoins recensés sur les territoires, ces dispositifs répondent à des objectifs variés tels que le travail sur le projet professionnel, l'accompagnement vers l'apprentissage, la remise à niveau sur les savoirs fondamentaux, ...

Acteurs de l'EPLE impliqués sur le champ de la prévention du décrochage scolaire	
Acteurs	Rôles – Champs d'interventions
Chef d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter, coordonner et évaluer la politique de lutte contre le décrochage scolaire au sein de l'établissement. - Présider les instances (Cellule de veille, GPDS, Commission et/ou Équipe éducative...). - Coordonner la mise en place d'aménagements de parcours (PPRE, PAP, Parcours aménagés de la MLDS...). - Travailler en réseau avec les acteurs dans le cadre du réseau Formation Qualification Emploi (FoQualE). - Diriger les élèves quittant le système éducatif sans diplôme vers la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).
CPE	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au Groupe de prévention du décrochage scolaire. - Œuvrer à la mise en place d'un climat scolaire propice à la persévérance scolaire. - Traiter et suivre des indicateurs de Vie Scolaire (absences, retards, punitions, ...) → remontée des situations des élèves en risque/situation de décrochage auprès des équipes de direction, éducatives et pédagogiques. - Participer à la mise en place d'aménagements de parcours (PPRE, PAP, Parcours aménagés de la MLDS, ...). - Accompagner les AED sur le repérage des signes de décrochage des élèves et mise en place d'une procédure de remontée des situations. - Participer au diagnostic « Décrochage scolaire » au sein de l'établissement. - Participer à la définition des axes de travail du volet prévention de l'EPLE. - Faire le lien avec les familles.
AED	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au repérage des élèves en risque de décrochage. - Remonter aux équipes éducatives et pédagogiques les situations repérées.

¹⁰ « Bilan enquête MLDS 2020-2021 » – DEGESCO – Juillet 2022

<p>RDS</p> <p><i>Interlocuteur privilégié des CPE, professeurs principaux et équipes pédagogiques.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au GPDS et remonter les informations sur les difficultés des élèves aux différents membres. - Participer au diagnostic « Décrochage scolaire » au sein de l'établissement. - Participer à la définition des axes de travail du volet prévention de l'EPL. - Remonter les informations sur les difficultés des élèves au niveau du GPDS. - Coordonner l'action de prévention du décrochage scolaire menée au sein de l'établissement. - Effectuer une veille relative aux actions innovantes de prévention du décrochage (personne ressource sur le sujet du décrochage scolaire). - Etre une personne relais auprès des différentes instances académiques et de territoire (réseau FoQualE, PSAD, MLDS). - Coordonner les actions de prévention menées par les équipes éducatives et pédagogiques au sein des cellules de veille. - Faciliter le retour en formation des jeunes pris en charge dans le cadre du réseau FoQualE et ainsi contribuer au retour en formation initiale des jeunes « décrochés ». <p>En fonction de sa lettre de mission, le RDS peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Co-piloter et animer le GPDS. ✓ Effectuer le suivi pluri-annuel des actions menées. ✓ Communiquer des données statistiques.
<p>Enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer à la mise en place d'un climat scolaire propice aux apprentissages et à la persévérance scolaire : installer un climat de classe harmonieux, fixer des objectifs atteignables, être convaincu de l'éducabilité et de la capacité de chaque élève à progresser, développer le sentiment d'appartenance à l'école, construction d'un groupe classe soudé, favoriser l'engagement des parents, ... - Identifier, remonter et suivre les situations d'élèves en risque de décrochage. - Participer à la mise en place d'aménagements de parcours (PPRE, PAP, Parcours aménagés de la MLDS...). - Participer au GPDS et remonter les informations sur les difficultés des élèves aux différents membres.
<p>Psy-EN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au GPDS et remonter les informations sur les difficultés des élèves aux différents membres. - Intervenir individuellement ou collectivement auprès des élèves en risque de décrochage. - Aider au diagnostic. - Participer à la mise en place d'aménagements de parcours des élèves en risque de décrochage.
<p>Infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au Groupe de prévention du décrochage scolaire. - Participer au repérage des élèves en risque de décrochage scolaire. - Participer à la mise en place d'aménagements de parcours (PAI, ...). - Suivre les élèves en risque/situation de décrochage. - Conseiller et accompagner les élèves/familles sur la mise en place d'un suivi médical interne et/ou externe à l'Éducation nationale.
<p>Assistant social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au Groupe de prévention du décrochage scolaire. - Participer au repérage des élèves en risque de décrochage scolaire. - Suivre les élèves en risque/situation de décrochage. - Conseiller et accompagner les familles sur la mise en place d'un suivi social et/ou éducatif.
<p>Agents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire remonter les situations pouvant être source de décrochage (élèves isolés dans l'EPL, incidents aux toilettes, regroupements en bande, non prise de repas de certains élèves, ...).

❖ Au niveau du bassin : la prévention, l'intervention, la remédiation

Pour agir efficacement au niveau de la lutte contre le décrochage scolaire, il est indispensable d'avoir une stratégie commune partagée. Au niveau de chaque Bassin d'éducation et de formation (BEF), le réseau FoQuALE occupe une place centrale.

La commission FOQUALE a 3 fonctions principales :

- **L'observation** du phénomène de décrochage scolaire au niveau du bassin.
Les membres du comité de réseau procèdent au repérage des difficultés rencontrées en établissements.
- **La réflexion et l'analyse** des problématiques du décrochage.
Les membres du comité de réseau :
 - ✓ Mutualisent les ressources du bassin pour apporter des réponses aux besoins recensés, notamment par la mise en place de différentes actions, dont celles initiées par la MLDS. A ce titre, un travail de recensement et de valorisation des démarches innovantes et des ressources de l'Éducation nationale en matière de prévention, d'intervention et de remédiation du décrochage scolaire est mené.
 - ✓ Analysent les besoins et développent des actions de prévention, intervention et de remédiation.
 - ✓ Traitent les situations de décrochage scolaire identifiées.
- **La prise en charge des décrocheurs.** Les décrocheurs sont rencontrés par les Psy-EN puis, après examen des situations, le responsable plateforme fait des préconisations de scolarisations (PAIP, Parcours Individualisé, réorientations, ...). Il renvoie en Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) les situations hors scolarisations.

La commission FOQUALE se réunit en moyenne une fois toutes les 6 semaines.



❖ Élargissement hors Éducation nationale : la remédiation

Les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) constituent un mode de coordination partenarial des acteurs locaux de la formation, de l'insertion et de l'emploi, ainsi que des autres acteurs susceptibles de contribuer à la prise en charge des jeunes concernés (Missions locales, Écoles de la deuxième chance, AFPA, Centres de formation d'apprentis, associations, Service militaire volontaire, ...).

Ces plateformes ont pour mission de :

- Identifier et de contacter les jeunes de 16 ans et plus en situation de décrochage figurant sur les listes produites par le SIEI ou se présentant spontanément dans un des lieux d'accueil de la PSAD (Mission locale ou CIO généralement).
- Réaliser un diagnostic de la situation des jeunes puis de leur proposer un accompagnement ou une prise en charge devant déboucher sur une solution de type retour en formation ou insertion en emploi. A ce titre, les PSAD jouent un rôle central dans la mise en œuvre du droit au retour en formation (Circulaire du 12/04/2017), sous les trois statuts possibles (scolaire, d'apprentis/en alternance, stagiaire de la formation professionnelle).

Le Rapport « *Agir contre le décrochage scolaire, alliance éducative et approche pédagogique repensée* » indique quelques leviers d'action :

Au niveau de la classe et de l'établissement :

- **Reconnaître les compétences et pas seulement les connaissances** acquises dans des champs étroits de formation.
- **Evaluer de façon à développer l'estime de soi**, la confiance en soi au lieu de rester dans la logique du tri et la stigmatisation.
- **Donner un nouveau sens aux termes « orientation » et « parcours ».**

Au niveau national et académique :

- **Former les enseignants** (en formation continue) pour les rendre conscients que, parmi tous les facteurs qui interviennent, l'école est elle-même source de décrochage, et les responsabiliser collectivement dans la prise de conscience de l'absentéisme, le repérage des élèves en souffrance, et la prévention du décrochage.
- Intégrer (en formation initiale) ces dimensions transversales et les problématiques sociologiques, sociales et adolescentes dans les contenus des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les INSPE.

Au niveau institutionnel :

- **Donner vie au concept d'individualisation**, qui pourrait être résumé par la formule empruntée à nos collègues étrangers « *un élève, un projet, une équipe* » pour accepter l'idée qu'on doit sortir des contraintes des programmes, des contraintes des horaires, des contraintes de lieux pour arrêter un processus de décrochage.
- **Laisser s'exprimer le local**, encourager et accompagner les initiatives là où existent des enseignants volontaires et une politique académique (réseaux de lycées, bassins...) apte à créer des partenariats locaux.

3 : Le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) : Observatoire central de pilotage de la lutte contre le décrochage

Au sein de chaque établissement, le Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) occupe **une place centrale dans le pilotage de la lutte contre le décrochage scolaire**. C'est en son sein que doit être travaillé le volet de la prévention du décrochage.

Le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) <small>Circulaire relative aux Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) – NOR : MENE1306159C circulaire n°2013-035 du 29-3-2013</small>	
La composition	Les missions
<p>Le chef d'établissement est responsable de la mise en œuvre et de l'animation du GPDS. Le Référent décrochage scolaire (RDS) est systématiquement associé au pilotage.</p> <p>La composition du GPDS peut varier selon les caractéristiques des situations à traiter.</p> <p>Parmi les membres permanents, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef d'établissement ou son représentant. ✓ Le Référent décrochage scolaire. ✓ Un personnel de la vie scolaire. ✓ Un psychologue de l'éducation nationale. ✓ Le service social et de santé. ✓ Des enseignants. <p>Selon les situations, peuvent être associés : le DDFPT, le coordonnateur pour la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), le directeur de CIO ; toute autre personne ressource.</p>	<p>Présent dans chaque établissement du second degré, le GPDS permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer les élèves démotivés, absentéistes et en risque de décrochage. ✓ Échanger en équipe pluri professionnelle sur les difficultés rencontrées par ces élèves. ✓ Mettre en place et coordonner des actions de prévention et d'intervention correspondant aux besoins des élèves repérés (module estime de soi, travail autour du projet personnel, ...). ✓ Suivre ces parcours. ✓ Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. ✓ Élaborer des solutions non scolaires avec des partenaires. ✓ Organiser et suivre le devenir scolaire ou professionnel des élèves sortis récemment de l'établissement. <p>Chaque jeune repéré doit bénéficier d'un entretien de situation et d'un accompagnement.</p> <p>La périodicité des rencontres, la composition du groupe reflètent la problématique de chaque établissement en matière de lutte contre le décrochage scolaire.</p>

3.1 : Les modalités de collaboration des acteurs au sein du GPDS

Dans le cadre du plan national « Tous mobilisés contre le décrochage scolaire », l'idée de **renforcer la collaboration entre les professionnels de l'éducation pour améliorer la prévention du décrochage** a été réaffirmée.

Dans ce contexte, une étude, menée entre novembre 2014 et juin 2015¹¹, a permis de mettre en avant **4 formes de collaborations des acteurs au sein des GPDS** ; chacune de ces formes produisant des effets sur la prise en charge des élèves en situation de décrochage scolaire¹² :

- **Une collaboration restreinte et orientée vers le traitement des ruptures**

Il s'agit de GPDS où la question de la prévention s'organise autour d'un nombre réduit de personnels : collaboration principalement organisée autour de la vie scolaire sans mobilisation du corps enseignant.

Ce type de GPDS s'attache tout particulièrement au traitement, en urgence, des situations individuelles d'élèves fortement absentéistes pour lesquels la rupture est déjà engagée : le taux d'absentéisme est le principal indicateur utilisé pour repérer les élèves en risque/situation de décrochage (→ caractère très limité du volet prévention du décrochage).

¹¹ Projet TITA

¹² « Bref » n° 345 d'avril 2016 du Céreq

- **Un travail collaboratif de prévention structuré mais sans enseignants**

Il s'agit de GPDS limités à l'équipe de direction, aux représentants de la vie scolaire et du pôle médico-social. Les enseignants ne sont pas associés à ces groupes de prévention.

Dans ce type d'établissement, la question du décrochage scolaire est jugée incontournable et prioritaire. Les équipes de direction de ces EPLE ont une analyse globale du phénomène qui les conduisent à évoquer/questionner le temps spécifique de l'adolescence, les problèmes de « souffrance » de l'élève, à interroger la responsabilité de l'école en général et des modes de fonctionnement de l'établissement en particulier. Ces équipes expriment à ce titre leur souhait de voir évoluer le regard porté sur l'élève et les manières de faire dans les domaines du climat scolaire et de la justice scolaire.

Ainsi, bien qu'attachés, comme dans le cas précédent, au traitement des cas d'élèves absents, les membres des groupes de prévention s'intéressent également à des sujets plus larges tels que le « mal-être » des élèves d'une classe, la santé, ... (→ volet prévention du décrochage fortement développé au sein de ces EPLE avec une véritable politique de traitement du décrochage scolaire : mise en place d'actions et de projet de prévention et d'intervention permettant d'agir plus en amont dans le processus du décrochage et de sa prise en charge au sein de l'établissement ... mais pas forcément au sein de la classe, les enseignants étant en effet « exclus » du GPDS).

- **Les enseignants associés à une démarche de prévention élargie à la pédagogie**

Il s'agit de GPDS qui s'ouvrent à la participation des enseignants (présents directement lors des réunions ou représentés par le CPE qui restitue leurs observations après les avoir recueillies lors d'entretiens formalisés et réguliers).

Contrairement aux 2 modèles précédents, la phase de repérage des élèves en risque/situation de décrochage s'applique également aux jeunes présents en classe mais peu impliqués dans leur scolarité. L'exercice de repérage devient ainsi plus large puisqu'il s'applique à tous les élèves et implique tous les personnels de l'établissement (→ volet prévention élargi qui ne se limite plus au seul suivi des élèves mais à une stratégie de prévention du décrochage mobilisant l'ensemble des acteurs et des leviers pédagogiques et éducatifs).

Dans ce type d'établissement, les équipes de direction souhaitent que les pratiques pédagogiques évoluent et soient davantage articulées autour de la prévention du décrochage scolaire avec, notamment, le développement de pratiques alternatives centrées sur les besoins de l'élève (→ développement de la persévérance scolaire, du sentiment d'appartenance, ...). Portées par le projet d'établissement, ces actions de prévention du décrochage scolaire sont étudiées en GPDS, groupe de prévention qui devient une véritable instance de pilotage au sein de l'EPLE.

- **L'implication de l'ensemble de la communauté scolaire**

Il s'agit de GPDS où l'ensemble de la communauté scolaire est représentée. Ce type de groupe de prévention prend une forme tout à fait particulière. Au lieu d'un groupe relatif à tous les élèves de l'établissement, on observe ici un groupe par classe : un collectif demeure commun à tous ces groupes (direction, CPE, assistant social, infirmier, conseiller d'orientation) auquel s'ajoute, pour chaque GPDS, le professeur principal de la classe concernée. L'équipe de direction estime que, par le biais de la participation au GPDS, les enseignants dans leur ensemble seront durablement impliqués dans le travail de repérage des élèves en difficulté et dans la mise en place, au sein de leurs classes, d'actions permettant le développement de la persévérance scolaire (→ actions ciblées au niveau de l'établissement ainsi que sur chaque classe en y incluant les acteurs directement concernés).

Dans ce type d'établissement, essentiellement dans les collèges, l'action de prévention s'articule autour d'objectifs de réussite et de persévérance. Ainsi, la difficulté scolaire devient une question essentielle abordée en GPDS, au même titre que les problèmes sociaux ou de santé.

À retenir

Les pratiques pluri-professionnelles de prévention du décrochage scolaire résultent de synthèses qui intègrent à la fois les perceptions qu'ont les équipes de direction du décrochage scolaire, leurs représentations de l'école mais aussi leur diagnostic de l'établissement et de sa capacité à évoluer en tant qu'organisation collective. Un effet « chef d'établissement » semble jouer au-delà de l'effet établissement.

Le décrochage scolaire est loin de faire l'objet d'une approche unifiée. Il n'est donc pas étonnant que dans ce cadre, la prévention offre des marges d'interprétation assez larges, qui plus est lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une action pluri-professionnelle pour la réaliser.

Ainsi, les modes de fonctionnement se distribuent en deux pôles :

- ✓ D'un côté, le prolongement a minima de pratiques déjà en cours, orientées le plus souvent vers le traitement de cas individuels.
- ✓ De l'autre, la volonté de mobiliser collectivement enseignants et autres catégories de professionnels autour d'une acception large de la prévention.

À ce titre, **l'implication des enseignants constitue un enjeu essentiel du travail pluri-professionnel**. En effet, les équipes de direction ont traditionnellement structuré la lutte contre le décrochage scolaire au sein des établissements autour d'un collectif composé du CPE et des représentants du pôle médico-social. Ce collectif n'est pas seulement un lieu de résolution de problèmes, il produit également un discours sur l'école, des avis sur les pratiques internes à l'établissement. De ce point de vue, il questionne la communauté des enseignants et ses manières de faire. C'est pourquoi **le GPDS intégrant les enseignants peut constituer un cadre pour produire localement une vision commune et interne de ce que veut et peut faire l'établissement**. Si tous les chefs d'établissement ne partagent pas cette façon de voir, il est manifeste que certains se sont déjà saisis du plan de lutte contre le décrochage scolaire, du GPDS et de l'action « pluri-professionnelle » comme principe de management et d'évolution des collectifs de travail.

Extrait du « Bref » du Céreq n° 345 d'avril 2016

3.2 : Les principaux champs d'intervention pilotés par le GPDS

Indépendamment de la question relative à la composition des GPDS, **il s'avère** par ailleurs **indispensable de définir**, en fonction des spécificités de chaque EPLE, **les objectifs ainsi que les actions prioritaires à mener en termes de lutte contre le décrochage**. En prenant appui sur le bilan annuel du GPDS de l'année précédente (cf. [Outil 4](#) : « Bilan annuel du GPDS et perspectives » de la Mallette), le projet d'établissement, le contrat d'objectifs, ... et de la mise en relation des facteurs communs de décrochage identifiés au sein de l'EPLE, cette feuille de route de prévention du décrochage scolaire est établie en début d'année par les membres du GPDS. Elle peut également être initiée au moment de la pré-rentrée lors d'ateliers thématiques et présentée en réunion plénière. Ces axes stratégiques, validés en GPDS, doivent être présentés à l'ensemble de l'équipe enseignante et éducative, notamment dans le cadre du projet d'établissement, de la pré-rentrée, des conseils d'enseignements, des conseils d'administration, ... (→ [Outil 1.2](#) : « Politique de prévention du décrochage scolaire au sein de l'établissement – Programmation annuelle du GPDS » de la Mallette).

Cette feuille de route doit permettre de fédérer l'ensemble des membres de l'équipe éducative et pédagogique autour de valeurs communes et d'axes de travail pour prévenir et prendre en charge, au sein de l'établissement, le décrochage scolaire

Parmi ces priorités, on peut citer¹³ :

- La lutte contre l'absentéisme

L'absentéisme est souvent un des premiers signes qui alerte l'établissement ; cet absentéisme peut être le signe d'un processus de décrochage déjà bien engagé... ou dans d'autres cas, on peut craindre que les absences répétées de l'élève lui fassent « perdre pied » et ne l'amène à décrocher. De ce fait, la lutte contre l'absentéisme fait souvent partie des objectifs affichés dans les établissements.

Le GPDS peut, en apportant des réponses adaptées aux élèves, contribuer à réduire cet absentéisme. Cela suppose, en amont, de caractériser cet absentéisme et d'en comprendre les raisons. Cependant, on sait aussi qu'il est quelquefois bien difficile de reprendre contact avec des élèves « très absents ». Ainsi, il ne serait sans doute pas judicieux que le GPDS se consacre exclusivement à ces élèves là, au prix d'une grande dépense d'énergie pour peu de résultats. Cela risquerait d'avoir un réel effet démobilisateur. Par ailleurs, il existe des procédures de signalement et de sanction que l'établissement se doit de respecter.

- La lutte contre le décrochage

A la différence de la stricte lutte contre l'absentéisme, certains élèves ne se signalent pas prioritairement de par leurs absences, mais sont néanmoins dans un processus plus ou moins visible de décrochage (cf. [Outil 2.2](#) : « Grille de repérage de l'élève en risque de décrochage scolaire » de la Mallette). Ainsi, lutter contre le décrochage va consister à raccrocher ces élèves qui manifestent des signes manifestes de désengagement et chercher, ainsi, à limiter le nombre de sorties/abandons en cours de scolarité.

- La prévention du décrochage

Insister sur la dimension de prévention, c'est vouloir se situer le plus en amont possible du processus du décrochage. Même si l'élève ne laisse pas encore paraître des signes forts de décrochage (et notamment lorsqu'il n'a pas ou peu d'absences injustifiées), il est quelquefois possible de repérer les premiers signes de perte d'intérêt ou des indices qui peuvent alerter comme autant de facteurs de risques (un élève qui semble découragé par les difficultés qu'il rencontre dans certaines matières, ou qui semble « perdu » ou « dépassé » par exemple). Prévenir le décrochage consiste donc à chercher à stopper un processus qui pourrait conduire l'élève à décrocher.

¹³ Académie de Créteil – « Mallette GPDS – Prévenir le décrochage scolaire : une démarche collective »

- **L'aide à l'orientation ou à une réorientation**

L'aide à l'orientation peut également être une dimension importante de la prévention du décrochage.

- **L'aide à l'insertion**

Certains élèves semblent ne plus pouvoir poursuivre et progresser dans un cadre scolaire. Pour autant, il faut à tout prix éviter qu'ils ne quittent la formation initiale sans avoir été au bout d'un cursus et avoir obtenu un diplôme. La voie de l'alternance (par les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) peut leur ouvrir cette possibilité.

Par la mise en place d'actions/dispositifs spécifiques, le GPDS pourra apporter son appui aux élèves qui sont en recherche à la fois d'un employeur et d'un centre de formation.

De façon plus marginale, certains élèves peuvent, pour des raisons familiales ou personnelles, avoir une nécessité impérieuse de gagner leur vie rapidement (lorsque les aides financières mobilisables sont insuffisantes par exemple). Dans ce cas, le GPDS peut les accompagner et les orienter vers les partenaires adaptés afin de les soutenir dans leurs démarches ... tout en les incitant à ne pas totalement abandonner les perspectives de formation (par un contrat de professionnalisation ou ultérieurement par la formation continue)

4. Ressources à consulter

Sitographie

ÉDUSCOL : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

<https://eduscol.education.fr/1284/mission-de-lutte-contre-le-decrochage-scolaire>

ÉDUSCOL : Prévention du décrochage scolaire

<https://eduscol.education.fr/907/prevention-du-decrochage-scolaire>

Académie de Créteil : « Mallette GPDS – Prévenir le décrochage scolaire : une démarche collective »

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjajlyDh_f8AhV8TKQEHRizD8sQFnoECAwQAQ&url=https%3A%2F%2Feduscol.education.fr%2Fdocument%2F18823%2Fdownload&usg=AOvVaw2L0AnjXiZMIFZUwmUIY7d

CNESCO : « Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ? »

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiWnJOxg_f8AhUDXqQEhf5EATUQFnoECA0QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.cnesco.fr%2Fdecrochage-scolaire%2F&usg=AOvVaw0Z-9r4orT53N7r0D-MoiAY

Trait d'union : « Programme de prévention du décrochage scolaire au secondaire »

https://www.unipsed.net/wp-content/uploads/2014/09/Guide_TraitUnion.pdf

MENJ : « Évaluation partenariale de la lutte contre le décrochage scolaire »

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjX9K7Nhf8AhVxUqQEhZfXBY8QFnoECAsQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.education.gouv.fr%2Fevaluation-partenariale-de-la-politique-de-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-5873&usg=AOvVaw33pCKGaaxuMQ52jffjpcrW>

Bibliographie

Danièle Toubert-Duffort, « Adolescence et décrochage : prévenir et répondre », *La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation*, 2011.

Pierre Bourdieu, Patrick Champagne, « Les exclus de l'intérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1992.

Véronique Barthélémy & Sébastien Bauby (2019). Rapport du projet de recherche de l'ESPE sur les « Dispositifs d'accompagnement et de prévention du décrochage scolaire dans les établissements du second degré : vers une nouvelle dynamique pour des pratiques collaboratives des acteurs de la communauté scolaire ? », 2019.

Filmographie

Décrochage scolaire, persévérance, accrochage ? Interview d'expert : Frédérique Weixler, CanoTech, Chasseneuil-du-Poitou, réseau Canopé, 2021. Vidéo de 6 minutes.

www.canotech.fr/a/decrochage-scolaire-perserverance-accrochage

« La phobie scolaire – Ensemble c'est mieux », France 3 Bourgogne-Franche-Comté, émission du 8 janvier 2019.

<https://www.youtube.com/watch?v=iiXOtGjdxas>

Favoriser la persévérance scolaire, CanoTech, Chasseneuil-du-Poitou, Réseau Canopé, 2016. Vidéo de 4 minutes et 30 secondes.

www.canotech.fr/a/favoriser-la-perserverance-scolaire

Accueillir les émotions des élèves, Conférence de Christophe Marsollier, IGESR. CanoTech, Chasseneuil-du-Poitou, Réseau Canopé, 2020. Vidéo de 45 minutes.

www.youtube.com/watch?v=jWoTes_aUYQ



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Directeur de publication :

Richard LAGANIER
*Recteur de la région académique Grand-Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des Universités de Lorraine*

Editeur de publication :

Valérie ANCLIN
*Déléguée adjointe de région académique à l'information et l'orientation
Responsable de la Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire*

Rédaction par l'équipe MLDS :

Pierre MONTAGNE, Coordonnateur académique MLDS
Véronique SAUER, Coordonnatrice de dispositifs MLDS

Personnes associées au groupe de travail académique :

Younes CHEBLAOUI, Animateur FoQualE
Thierry DECKER, Proviseur adjoint
Laurent GERARD, Principal adjoint
Bruno JOMBART, Directeur de CIO
Pascale BONNARD, Enseignante et RDS en LP
Cécile DERENNE, Enseignante et RDS en collège
Sébastien WENNER, CPE et RDS en LGT
Lorène STAUT, Coordonnatrice départementale de la MLDS
Emilie CORNOT, Christelle NICOLAS, Coordonnatrices de dispositifs MLDS

Personnes associées au groupe de travail départemental :

Référents décrochage scolaire de la Meuse

Comité de relecture académique :

Madame Marie-Ange STEVENSON, IEN-IO de la Meuse

Diffusion : Décembre 2023